

2005

RAPPORT  
DE GESTION



BCJ



### Membres de direction

---

*Daniel Jolidon - Stéphane Piquerez  
Bertrand Valley - Martine Kohler - Philippe Jobé*



### Etat-Major

---

*Gestion de projet - Contrôle de gestion - Ressources humaines  
Serge Ribeaud - Stéphane Ramseyer - Florian Lachat*



### Etat-Major

---

*Secrétariat - Administration du personnel  
Béatrice Adam - Nathalie Tissier*

# SOMMAIRE

Message aux actionnaires	page 8
Chiffres clés	page 9
Organes de la banque	page 10
Reflets conjoncturels	page 11
Rapport annuel	page 13
Gouvernance d'entreprise	page 19
Comptes annuels au 31 décembre 2005	page 33
Compte de résultat	page 35
Bilan	page 36
Tableau de financement	page 38
Annexe aux états financiers	page 39
Rapport de l'Organe de révision	page 61
Propositions du Conseil d'administration	page 63
Organisation de la Banque	page 65
Organigramme général	page 66
Direction et cadres	page 67
Adresses	page 68



BCJ



### Secteur marchés et réseau

#### **Succursale de Delémont**

*Laurence Tizzano - Julia Wicht - Anouschka Rimann - Monique Greppin  
Mirielle Vallat - Christine Henzelin - Julie Renggli - Michel Simon*



### Secteur marchés et réseau

#### **Succursale de Saignelégier**

*Rosalba Acquavia - Fabienne Aubry  
Philippe Martinoli - Danielle Frascotti*



## Secteur marchés et réseau

### **Succursale de Porrentruy**

*François Kohler - Jean Kempf - Séverine Missana - Rachèle Huber - Myriam Liniger  
Diane Maillard - Jean-Marc Hofmann - Guy Bourquard - Gisèle Jubin*

# Présence et compétences.

Un slogan aux multiples visages.

L'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de la BCJ se reconnaît dans cet engagement qui symbolise notre volonté d'être proche des Jurassiens tout en offrant la qualité et les prestations d'une banque universelle.

Pour illustrer le rapport de gestion 2005, nous avons choisi de vous présenter toutes les personnes de la banque qui contribuent par leur engagement et leur savoir-faire à assurer un service de haute qualité à notre clientèle.

Les photos sont légendées de gauche à droite et de haut en bas.

# MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Une nouvelle fois, la Banque Cantonale du Jura est en mesure de présenter des résultats annuels en forte augmentation. En effet, le bénéfice brut franchit la barre des 18 millions de francs, en progression de 0,7 million de francs, et le bénéfice net s'établit à 5,6 millions, en hausse de 11,7 %. Ce bel exercice permettra de renforcer les fonds propres de la banque de manière substantielle (+ 9 millions) avec des dotations de 5,5 millions à la réserve pour risques bancaires généraux et de 3,5 millions à la réserve légale générale, et de proposer à l'Assemblée générale un dividende de 5 %.

La Banque Cantonale du Jura bénéficie ainsi d'une solidité financière enviable, avec un taux de couverture des fonds propres légalement exigibles de 198 %. Ce niveau appréciable de fonds propres permet à notre établissement de poursuivre sur une base solide sa mission de soutien à l'économie jurassienne et de s'adapter avec aisance à la nouvelle réglementation liée aux « Accords de Bâle II ».

Ces excellents résultats reflètent le bon comportement du secteur des crédits, qui demeure le pilier majeur de notre activité. Contrebalançant le resserrement des marges d'intérêt, l'augmentation du volume des hypothèques est réjouissante. Nul doute que la campagne « Jurassic taux, 1,9 % » a contribué à ce succès, en mettant en valeur de façon originale notre volonté d'offrir à notre clientèle des taux attractifs.

Autre sujet de satisfaction, les résultats des opérations de commissions et de négoce établissent un nouveau record en s'élevant à 12,35 millions de francs. De même, le volume des dépôts de titres de la clientèle atteint en 2005 son niveau le plus élevé depuis la création de la banque avec 1,43 milliards de francs. Ces résultats record témoignent du dynamisme de notre établissement dans le domaine de la gestion de fortune. Notre stratégie vise à poursuivre cette progression, en offrant à nos clients un service de qualité et des produits adaptés aux exigences actuelles du marché. C'est dans cet esprit que nous avons lancé au début 2006 notre premier produit structuré, le « Juraction ».

Les acteurs du marché boursier ont clairement reconnu la bonne santé de la Banque Cantonale du Jura, comme en témoigne l'évolution du cours de l'action BCJ qui est passé de 261 francs au 1<sup>er</sup> janvier 2005 à 409 francs au 31 décembre 2005, soit une progression de 57 %.

De tels résultats n'auraient pas pu être atteints sans les compétences, le professionnalisme et l'engagement sans faille de l'ensemble de nos collaboratrices et de nos collaborateurs. Nous les remercions sincèrement et leur rendons hommage en illustrant notre rapport de gestion 2005 par les portraits de nos différentes équipes.

Notre reconnaissance s'adresse également à nos actionnaires et à notre clientèle pour la confiance et l'attachement qu'ils nous témoignent.



**Paul-André Sanglard**  
Président du Conseil  
d'administration



**Bertrand Valley**  
Directeur général

# CHIFFRES CLÉS

	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Bilan</b> (en millions de francs)					
Total du bilan	1'675	1'694	1'732	1'692	1'745
Avances à la clientèle	1'503	1'531	1'530	1'494	1'510
Dépôts de la clientèle	909	933	1'051	1'060	1'171
Fonds propres (après répartition)	116,7	120,9	126,0	135,5	144,5
<b>Résultats</b> (en millions de francs)					
Revenus d'intérêts	28,4	28,7	28,1	28,7	28,4
Commissions	7,3	6,9	7,1	8,3	9,3
Résultat de négoce	0,8	0,9	2,4	2,1	3,1
Total des produits	36,4	36,2	37,9	39,8	42,0
Charges d'exploitation	21,5	21,0	21,6	22,1	23,6
Bénéfice brut	14,9	15,2	16,3	17,7	18,3
Bénéfice net	3,0	3,2	3,4	5,1	5,6
<b>Dépôts titres de la clientèle</b> (en millions de francs)					
	1'232	1'140	1'268	1'274	1'436
<b>Effectif total</b> (en unités de travail à plein temps)					
	112,9	108,9	108,2	104,6	104,2
<b>Ratios</b> (en %)					
Fonds propres / Total du bilan	6,97	7,14	7,27	8,01	8,28
Couverture des fonds propres exigibles	168	166	173	188	198
Bénéfice brut / Fonds propres	12,77	12,57	12,94	13,06	12,70
Charges / Produits	59	58	57	56	56
ROE (avant impôts et dotation aux fonds propres)	5,0	5,4	6,2	9,2	10,6
<b>Données par action</b> (en francs)					
Fonds propres	389,0	403,0	420,0	451,7	481,7
Bénéfice brut	49,7	50,7	54,3	59,0	61,0
Résultat net	10,0	10,7	11,3	16,8	18,8
Dividende	6,0	6,0	6,0	7,5	7,5
P/E ratio (avant dotation aux fonds propres)	12	10	9	7	11
<b>Données boursières</b> (en francs)					
cours le plus haut	228	220	250	261	409
cours le plus bas	198	185	180	213	261
clôture	204	200	213	261	409
<b>Capitalisation boursière</b> (en milliers de francs)					
	61'200	60'000	63'900	78'300	122'700
<b>Nombre d'actions</b>					
	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000

# ORGANES DE LA BANQUE

\* nommé par le Gouvernement de la République et Canton du Jura

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### Président

---

**Paul-André Sanglard\***,  
Dr ès sciences économiques,  
Administrateur de sociétés,  
Porrentruy

### Vice-président

---

**Jean-Jacques Borgeaud**,  
Directeur, Fiduciaire de l'Union patronale  
interprofessionnelle du Jura et du Jura bernois,  
Porrentruy

### Membres

---

**Roger Friche**,  
Directeur-adjoint, Lycée cantonal,  
Courgenay

**Nicole Gigon\***,  
Cheffe de l'Office régional de placement (ORP),  
Saignelégier

**Pierre Godet**,  
Directeur général retraité,  
Banque Cantonale Neuchâteloise,  
Neuchâtel

**Georges Humard \***,  
CEO, Humard Automation SA,  
Delémont

**Vincent Lang\***,  
Directeur, Louis Lang SA,  
Porrentruy

**Jean-Claude Prince\***,  
Secrétaire central de l'Union syndicale suisse,  
Courfaivre

**Philippe Sauthier**,  
Directeur général,  
Banque Cantonale Vaudoise,  
Lausanne

**Jean-Bernard Vauclair\***,  
Ingénieur diplômé ETHZ,  
Boncourt

**Andreas Waespi**,  
Président de la Direction générale,  
Banque Coop,  
Therwil

### Représentant du Gouvernement de la République et Canton du Jura avec voix consultative

**Gérald Schaller**,  
Ministre de la Justice et des Finances  
de la République et Canton du Jura,  
Porrentruy

### Secrétaire

**Philippe Jobé**,  
Membre de direction, Banque Cantonale du Jura,  
Porrentruy

## COMITÉ DE BANQUE

---

### Président

---

Paul-André Sanglard

### Membres

---

Jean-Jacques Borgeaud  
Jean-Bernard Vauclair

### Membres suppléants

---

Nicole Gigon  
Pierre Godet  
Andreas Waespi

## ORGANE DE RÉVISION SELON LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES

---

PricewaterhouseCoopers SA,  
Lausanne

## ORGANE DE RÉVISION STATUTAIRE

---

PricewaterhouseCoopers SA,  
Lausanne

## RÉVISION INTERNE

---

Gérald Crelier, responsable  
Fernand Montavon



# REFLETS CONJONCTURELS

La reprise économique s'est poursuivie durant l'année 2005. Une fois n'est pas coutume, les principales impulsions sont venues des États-Unis, mais aussi de la vitalité des économies asiatiques. L'Europe a également connu une amélioration de sa situation conjoncturelle, bien que les taux de croissance soient restés en général inférieurs à ceux des autres pays industrialisés.

La flambée des cours du pétrole, engendrée en août et en septembre par les ouragans qui ont détruit certaines plates-formes pétrolières dans le Golfe du Mexique, semble ne pas avoir eu d'effets trop marqués sur la croissance et sur l'inflation comme le montre la hausse annuelle des prix à la consommation qui est restée assez limitée dans les pays de l'OCDE.

Aux États-Unis, l'activité économique a connu une cadence soutenue. Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a atteint 4,1 % en rythme annualisé. L'un des principaux moteurs provient de la consommation des personnes privées qui, elle-même, est stimulée par une amélioration du marché de l'emploi. Les investissements des entreprises ainsi que les dépenses du gouvernement apportent aussi leurs contributions à ce résultat positif. La politique monétaire menée par la Réserve fédérale américaine (FED) confirme la reprise mais également certaines craintes de surchauffe. Le

13 décembre dernier, la FED a procédé, pour la treizième fois consécutive, à un relèvement de 25 points de base de son taux, le portant ainsi à 4,25 %. La hausse a donc atteint 2 % pour l'année 2005.

L'Europe a également enregistré une accélération de la conjoncture durant l'année écoulée. La contribution à ce résultat réjouissant a toutefois été variable entre les différents pays membres de l'Union. Ainsi, la France a bénéficié plus fortement de la croissance du PIB que son voisin allemand dont la consommation privée est restée en deçà des espérances. D'autres pays ont eux aussi retrouvé le chemin de la croissance. L'amélioration durant le second semestre a d'ailleurs influencé la décision de la Banque centrale européenne (BCE) de procéder à une hausse des taux de 1/4 % en décembre dernier.

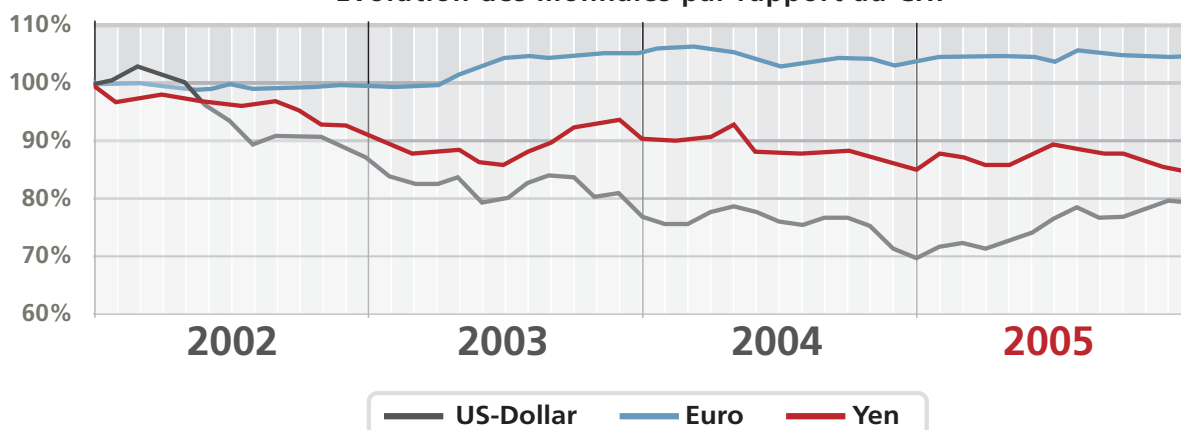
Concernant les économies asiatiques, là aussi, la situation varie fortement d'un pays à l'autre. Ainsi le Japon connaît toujours une reprise timide alors que la Chine enregistre une croissance rapide qui est dopée par la demande intérieure, malgré la hausse du prix du pétrole et le resserrement de sa politique monétaire.

Notre économie helvétique profite pleinement et directement de l'amélioration constatée chez nos voisins européens, américains et asiatiques. La reprise de la conjoncture a

gagné en vigueur durant le deuxième semestre et devrait dépasser les 1,5 %. Le climat de confiance traduit cette tendance et s'est amélioré dans le courant de l'automne. L'industrie exportatrice a une nouvelle fois été un élément important de cette embellie conjoncturelle. La consommation des ménages n'a pas été en reste et a apporté un solide soutien à la croissance. Concernant la politique monétaire, La Banque nationale suisse (BNS) a revu à la hausse la marge de fluctuation de son taux directeur, le libor à 3 mois. Cette marge a ainsi augmenté de 25 points de base et se situe actuellement entre 0.50 % et 1,50 %. En dépit de cette hausse, la politique monétaire reste toujours expansionniste selon l'institut et cela permet de soutenir la croissance.

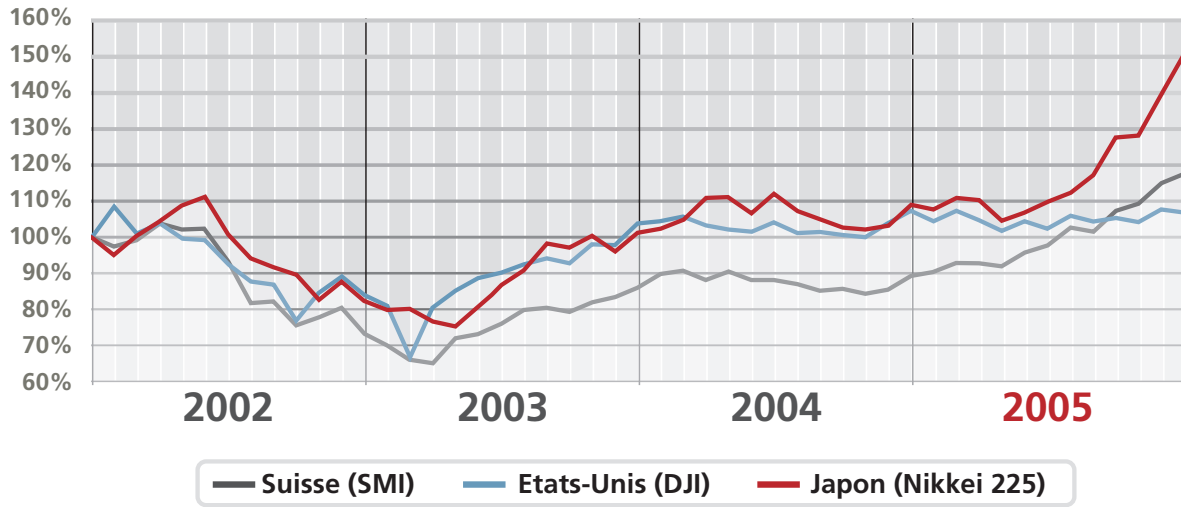
Les perspectives pour l'année 2006 peuvent être qualifiées de bonnes. La croissance pourrait toutefois être irrégulière selon les branches et les pays. En Suisse, la BNS table sur une croissance un peu supérieure à 2 %. Afin d'éviter tout risque d'inflation, il est possible que les banques centrales procèdent à des ajustements de leur politique monétaire, en remontant les taux à un rythme modéré.

Evolution des monnaies par rapport au CHF

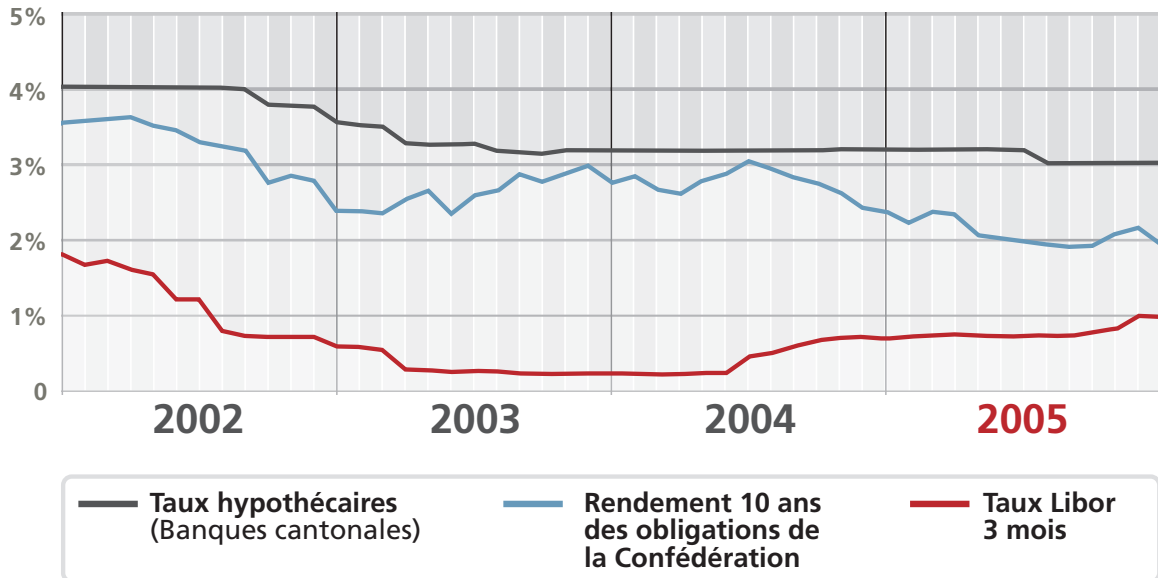




### Evolution des marchés boursiers



### Evolution des taux d'intérêts en CHF



# RAPPORT ANNUEL 2005



## Secteur marchés et réseau

### **Gestion institutionnelle**

### **Gestion privée - Devises**

*Cyrille Joray - Claude Vanhouteghem*

*Emmanuel Guélat - Francis Bortoli*

*André Lovis - Tania Güttly*

*Felix Vazquez - Nathalie Mischler*

*Yvan Missana - Christian Caillet*

## Secteur marchés et réseau

**Bancassurance**  
*Franz Wiedemann*  
*Christine Hentzi*



# RAPPORT ANNUEL 2005

## MARCHE DES AFFAIRES

Comme le démontre la majeure partie des indicateurs financiers de référence, la Banque Cantonale du Jura a réalisé d'excellents résultats durant l'exercice 2005.

Considéré comme le principal baromètre de la marche des affaires, le bénéfice brut, en s'établissant à CHF 18,35 millions, affiche une progression de CHF 0,694 million, ce qui représente, en valeur relative, une hausse de 3,9%.

L'augmentation est plus marquée en ce qui concerne le bénéfice net, puisque celui-ci atteint CHF 5,642 millions, soit une hausse de 11,7% par rapport au résultat net de l'exercice précédent.

Les résultats dégagés en 2005 sont d'autant plus satisfaisants, que ceux obtenus en 2004 qui marquaient déjà une hausse substantielle par rapport à l'exercice antérieur.

## COMPTE DE RÉSULTAT

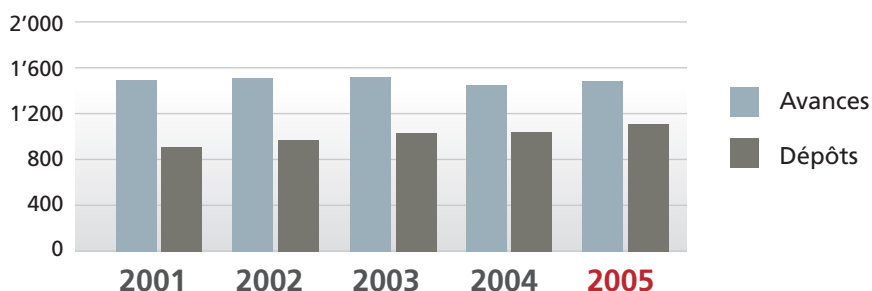
L'évolution favorable des résultats de la Banque est principalement imputable à un accroissement du volume des produits d'exploitation, cela malgré un léger recul du résultat des opérations d'intérêt (-0,3 million). La hausse est particulièrement perceptible au niveau des résultats des opérations de commissions et des prestations de service (+CHF 0,98 million) et des opérations de négoce (+0,95 million). Globalement, les produits d'exploitation affichent ainsi une hausse de 2,2 millions, soit 5,5%.

Cette évolution positive des revenus a très largement compensé l'accroissement des charges d'exploitation, accroissement qui se chiffre à 1,5 million (+6,8 %). Il est vrai que cette hausse des charges est relativement conséquente.

Elle s'explique pour une part importante par une contribution unique de un million de francs versée par la Banque à la Caisse de retraites du personnel de la BCJ, au titre d'avance de cotisations. Dans les autres rubriques, les charges ont été bien maîtrisées et sont dans l'ensemble conformes au budget.

A relever encore l'augmentation très importante du montant des impôts qui passe de 0,492 million en 2004 à 3,7 millions en 2005. Cette variation spectaculaire s'explique essentiellement par le fait que le report fiscal de la perte enregistrée lors de l'exercice 1997 est devenu légalement caduc en 2005.

## Couverture des avances à la clientèle par les fonds de la clientèle (en milliers de CHF)



## BILAN : EN PROGRESSION

Après la légère baisse enregistrée en 2004, le total du bilan s'affiche à nouveau à la hausse. A fin 2005, ce total se montait à CHF 1,745 milliard, ce qui représente une augmentation de CHF 53 millions par rapport au bouclage de fin 2004 (+3,1%). Cette hausse est principalement imputable aux postes des créances sur les banques (+28 millions), des créances hypothécaires (+23 millions) et des immobilisations financières (+12,6 millions). Les autres postes de l'actif n'enregistrent pas de variations particulièrement significatives.

En ce qui concerne le passif du bilan, on relèvera la hausse très importante de la rubrique des autres engagements envers la clientèle (+ 123 millions). Cet accroissement conséquent a permis, malgré l'augmentation du total du bilan, une réduction marquée d'autres sources de financement tels que les engagements envers les banques (-42 millions) ou encore les prêts de centrales d'émission de lettres de gage et emprunts (-17 millions).

On signalera également la baisse significative, de l'ordre de 10,6 millions, du poste correctifs de valeurs et provisions et cela malgré une dotation 2005 supérieure à celle de l'année précédente. Cette baisse est en fait due à la liquidation de dossiers dont le volume d'avances provisionnées était important.

Nous soulignerons encore que le ratio de financement des avances à la clientèle par les dépôts de la clientèle continue à s'améliorer, puisqu'il est passé en 2005 de 70,9% à 77,6%.

## UNE GESTION RIGoureuse DES RISQUES

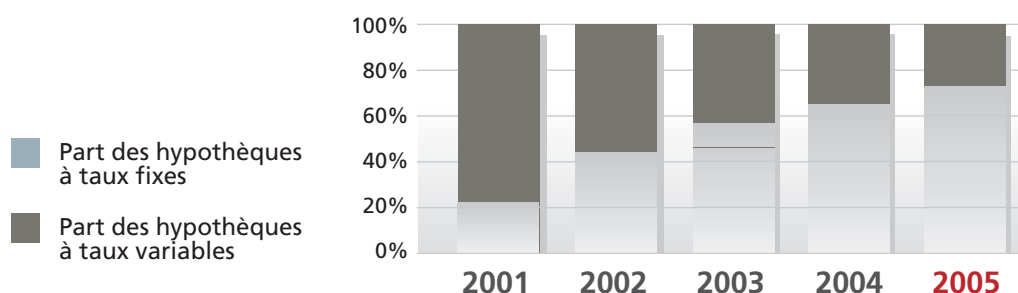
Depuis plusieurs années, la Banque est particulièrement soucieuse de limiter les risques dans le cadre des nouvelles avances qu'elle octroie à la clientèle. Elle exerce également un suivi régulier et rigoureux de la qualité du portefeuille de crédits et prêts existants. Il s'agit notamment d'être extrêmement attentif dans le cadre du contrôle des avances accordées aux entités présentant un risque de défaillance accru. C'est pourquoi la Banque procède à une réévaluation, chaque trimestre, de la situation de cette dernière catégorie de débiteurs, de manière à prendre les mesures qui s'imposent, notamment en ce qui concerne l'adaptation du montant des provisions économiquement nécessaires.

Les risques susceptibles d'affecter le fonctionnement efficace et les résultats d'un établissement bancaire ne se limitent évidemment pas aux seuls risques de défaillance des débiteurs. Les risques opérationnels, liés au refinancement ou encore à l'évolution future des taux d'intérêt sont particulièrement importants. Cette dernière catégorie de risque doit être tout spécialement suivie, surtout dans une période telle que celle que nous

vivons depuis quelques années, où la part des prêts à taux fixes ne cesse de s'accroître. Ainsi, au 31 décembre 2005, la part de ce genre d'hypothèques était de 75,6% du total du portefeuille hypothécaire de l'établissement. La Banque accorde dès lors une attention toute particulière à ce type de risques, afin de gérer au mieux le refinancement de ses opérations actives. Elle suit d'une manière très précise l'évolution de la structure de son bilan et principalement de la distribution des échéances, au travers de l'ALM (Asset & Liability Management). Pour améliorer la qualité du suivi dans ce domaine complexe, la BCJ collabore avec un institut spécialisé, Almafinaeager AG, société qui intervient en qualité de consultant.

L'informatique constitue un autre domaine majeur où les risques potentiels sont importants. C'est pourquoi, la Banque adapte régulièrement ses processus internes visant à maîtriser et à réduire, dans toute la mesure du possible, ce type de risques. Il faut encore rappeler que dans ce secteur-clef de l'informatique, la BCJ s'appuie sur le groupe RTC (Real Time Center).

### Part des hypothèques à taux fixes (en milliers de francs)



## OPÉRATIONS DE CRÉDITS ET MARGE D'INTÉRÊTS

Globalement, les avances à la clientèle ont progressé d'environ CHF 15,6 millions durant l'exercice sous revue. Cette hausse est exclusivement imputable à un accroissement des créances hypothécaires. Les autres créances sur la clientèle reculent par contre légèrement, principalement en raison d'une utilisation moins importante des limites en comptes courants mises à disposition des clients de la banque.

En ce qui concerne les nouvelles avances octroyées à la clientèle, leur volume s'est fixé à CHF 185 millions, montant supérieur de 29 millions par rapport à celui atteint en 2004. Cela démontre, bien même que la Banque mène une politique prudente en matière d'octroi de prêts de crédits, que la BCJ continue à jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie régionale.

Les taux d'intérêt sur le marché suisse des capitaux se sont maintenus à des niveaux extrêmement bas durant une grande partie de l'année 2005. Le taux hypothécaire de référence pour les immeubles d'habitation est passé au 1<sup>er</sup> octobre de 3,25 % à 3 %. Il faut toutefois relever que dans le contexte actuel, ce taux a quelque peu perdu de sa signification, dans la mesure où une part de plus en plus importante des débiteurs hypothécaires a conclu des prêts à taux fixes, de manière à bénéficier durant quelques années des conditions historiquement basses qui prévalent sur le marché. A ce titre, il est intéressant de signaler que, durant les derniers exercices, la part des hypothèques à taux fixes, mise en rapport de la totalité des avances hypothécaires accordées par la banque, s'est considérablement accrue.

A fin 2005, près de 76 % du total des prêts hypothécaires faisait l'objet d'une avance à terme fixe.

Cette dernière constatation implique que la Banque doit être particulièrement attentive à la structure de son refinancement et à la maîtrise de son risque de taux. Elle doit notamment assurer une congruence minimale des échéances entre les actifs et les passifs de son bilan. Pour ce faire, elle utilise les moyens traditionnels de refinancement, mais aussi des instruments financiers dérivés tels que les IRS (Interest Rate Swap) ou les caps.

Malgré la légère augmentation des avances à la clientèle, le résultat des opérations d'intérêt s'est légèrement contracté en 2005. Le recul est certes modeste, puisqu'il se chiffre à 0,3 million, soit une baisse de 1 %. Il témoigne de la volonté de la Banque d'offrir à notre clientèle des conditions d'intérêt particulièrement favorables. Par ailleurs, la baisse du taux variable de référence pour les immeubles d'habitation, qui est intervenue au 1<sup>er</sup> octobre, a également pénalisé la marge, dans la mesure où les taux de rémunération de l'épargne n'ont pas été modifiés.

## OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE NÉGOCE

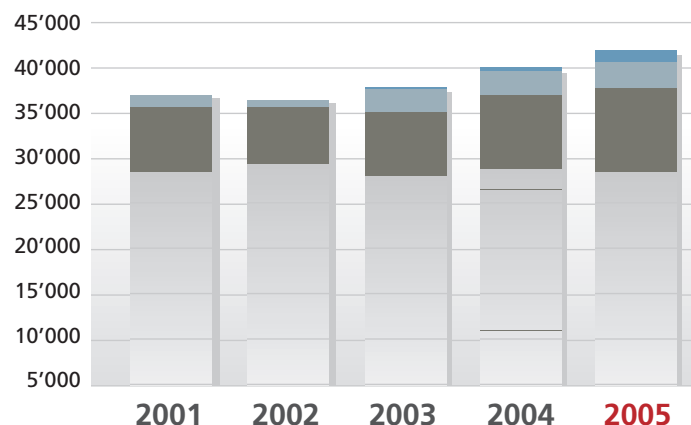
Les marchés boursiers ont en général connu une année 2005 que l'on peut qualifier d'excellente. En ce qui concerne les actions, seule la bourse américaine est restée en retrait, clôturant l'exercice, à peu de chose près, sur ses niveaux de fin 2004. Les autres marchés ont enregistré des hausses conséquentes, à l'image de la bourse helvétique qui a gagné quelque 35 %. Les incertitudes géopolitiques et la flambée des cours du pétrole n'ont ainsi que peu entravé la progression des bourses.

Les performances réalisées sur les investissements en actions ont dès lors été très bonnes. Il faut remonter à 1997 pour retrouver, pour la plupart des marchés, des performances supérieures à celles de l'exercice sous revue.

En ce qui concerne les performances des marchés obligataires, elles peuvent être considérées comme satisfaisantes, même si l'on a assisté à une légère

### Répartition des produits

(en milliers de CHF)



- Opérations de négoce
- Opérations de commissions
- Opérations d'intérêts
- Autres résultats ordinaires

## PROVISIONS

tension sur les taux d'intérêt durant le dernier trimestre de 2005, qui a provoqué un certain recul des cours des obligations.

Le bon comportement des marchés boursiers s'est répercuté favorablement sur le volume des opérations traitées. Même si les investisseurs font parfois encore preuve d'une certaine prudence par rapport aux placements boursiers, la confiance revient progressivement, ce qui entraîne une progression significative du nombre des ordres de bourse. Pour la banque, cela s'est traduit par une hausse sensible du résultat des opérations de commissions et de prestations de service. La hausse se chiffre à CHF 0,976 million, ce qui représente une progression de 11,8 %, par rapport à 2004. Cette évolution s'explique également par l'accroissement sensible du volume des dépôts de titres de la clientèle (+162 millions).

En ce qui concerne le résultat des opérations de négoce, il est en nette progression par rapport à 2004. La hausse est de CHF 0,955 million (+44,7 %). Ce très bon résultat s'explique par une conjonction de facteurs. En premier lieu, on notera une très forte augmentation du bénéfice réalisé sur les opérations titres effectuées pour le compte propre de la Banque, qui doit être mis en rapport avec l'évolution favorable des marchés boursiers. On relèvera ensuite l'accroissement des produits liés aux activités du service des devises et enfin une hausse significative des gains sur opérations de change.

Dans le courant de 2004, la charge inhérente à la rubrique « correctifs de valeurs, provisions et pertes » avait nettement baissé par rapport à ce qu'elle avait été lors des années précédentes. Pour 2005, on enregistre par contre un accroissement relativement important du besoin de provisionnement, puisque la charge de cette rubrique progresse de 1,375 million. Il faut toutefois signaler que le chiffre 2005 demeure sensiblement inférieur à ceux des exercices 2002 et 2003.

Par ailleurs, on relèvera que la Banque a dissout des provisions, constituées antérieurement à 2005 et qui ne se justifiaient plus d'un point de vue économique, pour un total de 3,3 millions. Conformément aux principes comptables, cette dissolution apparaît sous la rubrique des résultats extraordinaires. Tenant compte de ce paramètre, l'impact du besoin de provisions sur le résultat net de l'exercice 2005 est très significativement réduit.

Du point de vue technique, nous rappellerons que la banque constitue essentiellement des provisions individuelles sur les positions de débiteurs présentant un risque avéré de défaillance. Elle assure ainsi une couverture adéquate de ce type de risques. En parallèle, elle dispose de provisions statistiques, notamment sur la catégorie des débiteurs sous surveillance accrue. A ce sujet, il faut signaler que le taux de provisionnement sur cette catégorie de débiteurs a été relevé de 5 % à 7,5 % des engagements globaux, ce qui a également contribué à l'accroissement du besoin de provisions à charge de l'exercice 2005.

## STRUCTURE DE LA BANQUE

La composition du Conseil d'administration a enregistré un seul changement dans le courant de l'année 2005.

Suite à la démission de M. Willy Winkler, représentant l'actionnariat privé, l'Assemblée Générale a élu comme successeur M. Philippe Sauthier, membre de la direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise. Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à M. Winkler pour le travail qu'il a accompli durant les années qu'il a passé au sein du Conseil d'administration de la Banque, ainsi que nos félicitations au nouvel administrateur M. Sauthier.

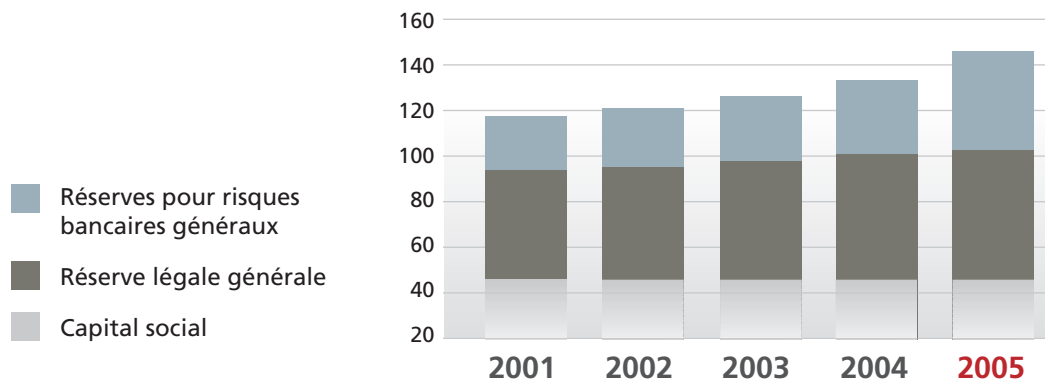
La composition du Comité de Banque n'a quant à elle subi aucune modification, tant en ce qui concerne les membres titulaires que les membres suppléants.

Pas de changement non plus à relever au niveau de la direction de l'établissement.

La société PricewaterhouseCoopers SA cumule toujours les fonctions d'Organe de révision selon la Loi fédérale sur les banques et d'Organe de révision statutaire selon le Code des obligations. Le responsable du mandat est M. Alex Astolfi.

## Evolution des fonds propres

(en millions de CHF)



## INNOVATIONS, PERSONNEL ET FORMATION

L'adaptation aux très profondes mutations qui ne cessent de toucher le monde bancaire constitue une préoccupation constante pour l'ensemble des établissements du secteur. Dans le souci de pouvoir offrir à notre clientèle les prestations les plus actuelles et de mettre à disposition de notre personnel les moyens répondant aux exigences de l'heure, la BCJ s'efforce de se doter des outils les plus modernes.

Les changements touchent en premier lieu le secteur informatique, qui est en perpétuelle évolution. Dans ce domaine, on relèvera la poursuite de l'ambitieux projet «Ibismove», conduit par le groupe informatique RTC, projet qui vise à moderniser fondamentalement la plateforme informatique du groupe. Ce projet a considérablement avancé durant l'année 2005. Les délais initialement arrêtés devraient ainsi être tenus, avec une échéance finale fixée en 2007.

Au chapitre des nouveautés touchant directement notre clientèle, on signalera l'acquisition du logiciel E-Amis, application destinée à la gestion de fortune qui permet une amélioration du service lié à l'établissement des rapports de performances remis à nos clients. On relèvera également les possibilités offertes de recevoir dorénavant directement les avis bancaires

et les factures de certains fournisseurs de façon électronique.

À l'interne, la Banque dispose dorénavant d'un nouveau système d'archivage électronique (logiciel OnDemand) qui facilite grandement la recherche de documents. Notre établissement a également consenti d'importants efforts dans le domaine des liaisons téléphoniques et informatiques, pour en améliorer la fiabilité et la rapidité de transmission.

Si notre établissement consacre des moyens très importants à l'adaptation et au renouvellement de ses équipements, il n'en néglige pas pour autant la formation de son personnel. Chaque année, de nombreux cours sont organisés à l'interne, cours donnés soit par des collaborateurs spécialisés, soit par des intervenants externes. Nos collaborateurs bénéficient par ailleurs d'une formation dispensée par des organismes extérieurs, en particulier le Centre de formation des Banques Cantoniales latines sis à Lausanne.

Dans le courant de l'année 2005, l'effectif du personnel a été très stable. Exprimé en termes d'emplois à temps complet, il n'a pour ainsi dire pas varié, puisqu'il est passé de 104,6 à 104,2 personnes entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005.



## CONCLUSION

Les résultats de l'exercice 2005 peuvent être considérés comme très positifs. Le bénéfice brut réalisé permet de constituer aisément les provisions considérées comme économiquement nécessaires, de doter très substantiellement les réserves pour risques bancaires généraux (5,5 millions) et de mettre à disposition de l'Assemblée générale un montant de CHF 6,188 millions, incluant le report à nouveau de l'exercice précédent.

En ce qui concerne la répartition du bénéfice, les résultats dégagés conduisent le Conseil d'administration à proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende inchangé de 5%, et la dotation à la réserve légale générale de CHF 3,5 millions (+1 million par rapport à l'exercice 2004).

Si ces propositions sont agréées, la Banque verrait alors ses fonds propres augmenter de CHF 8,935 millions (y compris la variation du bénéfice reporté), assurant ainsi un nouveau renforcement conséquent de sa structure financière. Le taux de couverture des fonds propres selon la Loi fédérale sur les banques atteindrait 198%, permettant ainsi à la BCJ de disposer d'une marge de manœuvre confortable dans l'optique du développement futur des affaires et de faire face avec sérénité aux nouvelles exigences légales en matière de fonds propres imposées par les récents accords dits de «Bâle II» qui entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### Secteur logistique et administratif

**Administration titres**  
 Philippe Willemin - Jean-Marc Farine  
 Rémy Turberg - Jean-Paul Aubry



# GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



## Conseil d'administration

*Philippe Sauthier - Pierre Godet - Roger Friche - Nicole Gigon  
Paul-André Sanglard - Jean-Jacques Borgeaud - Georges Humard  
Jean-Claude Prince - Jean-Bernard Vauclair - Vincent Lang*

# GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Les actions de la Banque Cantonale du Jura sont cotées à la bourse suisse.

## 1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

### 1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Organisation opérationnelle	Voir organigramme en page 66.
1.1.2. Lieu de cotation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les actions de la Banque Cantonale du Jura, Porrentruy, sont cotées à la bourse suisse - SWX - sous le numéro de valeur 703.089.0 (code ISIN: CH0007030890)</li><li>- La capitalisation boursière au 31.12.2005 s'élève à CHF 122,7 millions</li><li>- Les sociétés détenues majoritairement par la Banque Cantonale du Jura ne possèdent pas d'actions de la maison mère.</li></ul>
1.1.3. Sociétés détenues	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.3.

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
------------------------------	---

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES	La BCJ ne détient pas de participations croisées.
------------------------------	---

## 2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1. CAPITAL	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
--------------	---

2.2. CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL	Selon art. 6 de ses statuts, la Banque peut procéder à des augmentations autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.
---------------------------------------	--

2.3. MODIFICATION DU CAPITAL	Dernière modification du capital social: 1997.
------------------------------	--

2.4. ACTIONS ET BONS DE PARTICIPATION	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10. La BCJ n'a pas émis de bons de participation.
---------------------------------------	--

2.5. BONS DE JOUISSANCE	La BCJ n'a pas émis de bons de jouissance.
-------------------------	--

2.6. RESTRICTIONS DE TRANSFERT	Les actions de la BCJ sont émises au porteur. Il n'y a pas de restriction de transfert ou de limitation du droit de vote.
--------------------------------	---

2.7. EMPRUNTS CONVERTIBLES	La BCJ n'a pas émis d'emprunt convertible et n'a pas instauré de plan d'intéressement en faveur des dirigeants et cadres.
----------------------------	---

### 3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration ne compte pas de membre exécutif.

#### 3.1. / 3.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Nationalité	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Paul-André Sanglard Président Porrentruy	CH	Docteur ès sciences économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève</li> <li>- Chef de la Trésorerie générale de la République et Canton du Jura</li> <li>- Membre du Conseil de Direction du World Economic Forum, Genève</li> </ul> <p>Fonction actuelle: Administrateur de sociétés</p>	<p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne</li> </ul> <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne</li> <li>- British American Tobacco Switzerland SA, Boncourt</li> <li>- TSM-Compagnie d'Assurances Transports, La Chaux-de-Fonds</li> </ul> <p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ONO SA (Ophthalmologic Network Organization), Genève</li> <li>- Fondation de prévoyance du groupe Vaudoise Assurances, Lausanne</li> </ul>
Jean-Jacques Borgeaud Vice-président Porrentruy	CH	Brevet fédéral de comptable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur financier, Pibor ISO SA, Glovelier</li> <li>- Directeur financier, FLASA SA, Alle</li> </ul> <p>Fonction actuelle: Directeur de la fiduciaire de l'Union patronale Jura/Jura bernois</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCJ</li> <li>- Fondation Epargne 3 et 2<sup>e</sup> pilier de la BCJ</li> </ul> <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- New Belidis SA, Courrendlin</li> </ul>
Roger Friche Membre Courgenay	CH	Licence ès sciences économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétaire de la Chambre de Commerce et d'industrie du Jura</li> </ul> <p>Fonction actuelle: Directeur adjoint, Lycée cantonal</p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caisse de pensions de la République et Canton du Jura, Porrentruy</li> </ul>
Nicole Gigon Membre Saignelégier	CH	Licence ès sciences économiques	<p>Fonction actuelle: Cheffe de l'Office régional de placement du Jura</p>	
Pierre Godet Membre Neuchâtel	CH	Licence en droit  Brevet d'avocat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonction de cadre et de direction auprès du Crédit Suisse (1971-1994)</li> <li>- Directeur général de la Banque Cantonale Neuchâteloise (jusqu'au 30.06.2005)</li> <li>- Retraité</li> </ul>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Banque Cantonale Neuchâteloise (dès le 01.07.2005)</li> <li>- Etablissement cantonal neuchâtelois d'assurance et de prévention (ECAP)</li> </ul>

	Nationalité	Formation	Parcours	Autres activités
Georges Humard Membre Delémont	CH	Mécanicien- électricien	Fonction actuelle: CEO, Humard Automation SA	Administrateur de : - Humard Automation SA, Delémont - New Ingenia SA, Delémont - Collège Saint-Charles, Porrentruy
Vincent Lang Membre Porrentruy	CH	MBA en gestion d'entreprise	Fonction actuelle : Directeur de Louis Lang SA	Administrateur de : - Louis Lang SA Porrentruy
Jean-Claude Prince Membre Courfaivre	CH	Dessinateur de machines  Diplômes de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et de l'IDHEAP	- Constructeur d'outillages dans différentes entreprises jurassiennes - Secrétaire régional du Syndicat FTMH du Jura  Fonction actuelle : Secrétaire central de l'Union syndicale suisse	- Délégué des travailleurs suisse à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) - Consultant de la Confédération Suisse pour le Pacte de stabilité des Balkans - Membre travailleur suppléant du Conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT), Genève
Philippe Sauthier Membre Vevey	CH	Licence en sciences politiques  MBA  Diplôme de la Swiss Banking School	- Stage de formation auprès du Crédit Suisse, Lausanne - Chef de projet MIS Trend, Lausanne - Responsable marketing Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne - Responsable de l'admini- stration des opérations sur actifs financiers, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne  Fonction actuelle : Directeur général, chef de la division services, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne	Président de : - GEP SA, Lausanne - Sogiom SA, Lausanne  Administrateur de : - OAMS-Odyssey Asset Management Systems SA, Luxembourg - Unicable SA, Lausanne - Viseca Issuing AG, Glattbrugg
Jean-Bernard Vauclair Membre Boncourt	CH	Ingénieur Dipl. ETHZ	- Diverses activités à l'étranger - Directeur des opérations de British American Tobacco Switzerland SA  Fonction actuelle : Administrateur de sociétés et consultant	Président de : - Wenger SA, Delémont  Vice-président de : - SOTA, Berne

	Nationalité	Formation	Parcours	Autres activités
Andreas Waespi Membre Therwil	CH	Diplôme fédéral d'employé de banque  Diplôme de la Swiss Banking School	Diverses fonctions dans les secteurs crédits et clientèle institutionnelle - Stages en France, Canada, Angleterre - Directeur de région, auprès de Banque Populaire Suisse, Zurich - Vice-président de la Direction générale, Banque Cantonale de Bâle-Ville  Fonction actuelle : Président de la Direction générale, Banque Coop, Bâle	Président de : - Fondation Epargne 3 et 2 <sup>e</sup> pilier, BCBS, Bâle et Banque Coop, Bâle  Membre de : - Groupe Banque Cantonale de Bâle - Swisscanto Holding SA - SA zum Storchen, Bâle

Aucun des membres du Conseil d'administration n'exerce ou n'a exercé de fonctions exécutives au sein de la Banque Cantonale du Jura ou au sein de l'une des sociétés détenues par la banque. Si des membres du Conseil d'administration exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

### 3.3. INTERDÉPENDANCES

Les membres du Conseil d'administration suivants sont désignés par l'Union des Banques Cantonales Suisses, dont les membres détiennent 27 % du capital-actions : Messieurs Pierre Godet, Philippe Sauthier et Andreas Waespi.

Ils sont élus par l'Assemblée générale des actionnaires.

### 3.4. ÉLECTION ET DURÉE DES MANDATS

**Sont nommés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura, selon art. 13 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura :**

- **Paul-André Sanglard**, nommé administrateur en 1995 et président en 1996
- **Nicole Gigon**, nommée en 1997
- **Georges Humard**, nommé en 2004,
- **Vincent Lang**, nommé en 2001
- **Jean-Claude Prince**, nommé en 1997
- **Jean-Bernard Vauclair**, nommé en 1997

La période de fonction expire en 2007. La limitation des mandats est identique à celle d'un administrateur nommé par l'Assemblée générale.

**Sont nommés par l'Assemblée générale :**

- **Jean-Jacques Borgeaud**, nommé administrateur en 1997 et vice-président en 2001
- **Roger Friche**, nommé en 1997
- **Pierre Godet**, nommé en 2001
- **Philippe Sauthier**, nommé en 2005, en remplacement de M. Willy Winkler
- **Andreas Waespi**, nommé en 2003

La période de fonction expire en 2009.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour 4 ans et sont rééligibles. Les mandats prennent fin au plus tard lors de l'Assemblée générale ordinaire qui suit la date à laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus. L'Assemblée générale procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. La majorité relative est déterminante au deuxième tour.

L'élection des membres du Conseil d'administration a lieu au scrutin secret si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes soumis à élection. Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à ces élections que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

### 3.5. / 3.6. ORGANISATION INTERNE ET COMPÉTENCES

---

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

---

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. En plus de son organisation et des tâches fixées par la Loi, elles portent sur :

- La fixation des principes relatifs à la politique générale.
  - La détermination de la politique en matière de risques et la fixation du cadre général de la gestion des risques.
  - L'établissement du Règlement général d'organisation et des règlements spéciaux.
  - La surveillance de l'efficacité des instruments de contrôle et de leur fiabilité, notamment en matière de risques.
  - L'approbation de la stratégie, des plans d'investissements et des budgets élaborés par la Direction.
  - L'examen du rapport de révision du réviseur bancaire indépendant.
  - L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit, l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision.
  - L'émission d'emprunts publics.
  - La rémunération des membres du Conseil d'administration, du Comité de banque, de la Direction et du Chef de la révision interne, ainsi que les principes de rémunération du personnel. Le Conseil d'administration arrête également les dispositions en matière de prévoyance sociale en faveur du personnel.
- L'acceptation de la liste des limites pour dépôts auprès de banques et centrales de dépôts de titres.
  - Le contrôle des engagements importants (art. 21 OB).
  - Les nominations de commissions pour l'examen d'affaires particulières, du réviseur indépendant au sens de la législation fédérale, des membres de la Direction, du chef de la révision interne et des personnes engageant la Banque par leur signature.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est le suivant :

- Le Conseil d'administration se réunit en règle générale une fois par trimestre; il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de ses membres, de la Direction ou de l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises en 2005.
- Les décisions sont prises valablement si sept membres au moins sont présents. En principe, le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative.
- Le président et le vice-président ont droit à la signature.

Le Conseil d'administration a constitué les comités et commissions suivantes :

## COMITÉ DE BANQUE

Composition :

Président : Paul-André Sanglard  
Membres : Jean-Jacques Borgeaud  
Jean-Bernard Vauclair  
Suppléants : Nicole Gigon  
Pierre Godet  
Andreas Waespi

Selon les statuts, le Comité de banque se compose de trois membres faisant partie du Conseil d'administration. Le Président et le Vice-président du Conseil en font partie d'office. Les membres et leurs suppléants sont nommés pour 4 ans et sont rééligibles. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative. Le Comité de banque s'est réuni à 23 reprises en 2005.

Ses compétences et ses obligations sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. Elles portent sur :

- La surveillance des activités de la Direction et de la gestion de la banque.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit.

- L'autorisation de tout achat ou vente de biens immobiliers ou mobiliers (à l'exception des papiers-valeurs) selon les limites attribuées.
- La fixation de limites pour les risques pays.
- L'octroi de crédits aux membres de la Direction et aux organes dans le cadre des limites fixées par le règlement des crédits.
- La décision d'abandon de créances et de passation de pertes.
- Le choix de produits dérivés pouvant être utilisés pour compte propre.
- L'autorisation d'achat ou de vente de papiers-valeurs, pour le compte de la Banque.
- La prise de connaissance des comptes-rendus de la révision interne.
- La décision d'ouverture d'actions en justice.
- La désignation du ou des représentants de la Banque au sein des organes des sociétés partenaires.

## COMMISSION ALM (ASSET- & LIABILITY MANAGEMENT)

Composition :

Président : Paul-André Sanglard  
Membres : Roger Friche  
Jean-Bernard Vauclair  
Suppléants : Vincent Lang  
Jean-Claude Prince

Le Conseil d'administration désigne en son sein une Commission ALM formée de trois membres plus deux suppléants. Un membre du Comité de banque au moins siège dans cette commission. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative.

La Commission ALM a les attributions suivantes :

- Elle préavise, à l'attention du Conseil d'administration, la stratégie et la politique de risque de taux ainsi que le système de limites.
- Elle doit être informée trimestriellement de la situation de risque de taux.

- Elle s'assure de la mise en place de l'organisation nécessaire.
- Lors du dépassement de la limite critique, elle doit être informée immédiatement. Des mesures de restructuration du bilan et/ou d'utilisation d'instruments dérivés doivent alors être discutées. La décision finale revient à la Commission ALM.

La commission se réunit en principe trimestriellement et les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. La commission s'est réunie à 4 reprises en 2005. Elle consigne le procès-verbal de sa séance et en transmet une copie au Comité de banque. Le président du Comité ALM rapporte à cette commission.

Le Conseil d'administration est informé à chaque séance de l'analyse de la situation des risques de taux.

## COMMISSION D'AUDIT

---

Composition :

Président	Paul-André Sanglard
Membres	Jean-Jacques Borgeaud Vincent Lang

La commission d'audit se compose de trois membres du Conseil d'administration. Le Directeur général et le chef de la révision interne participent aux séances avec voix consultatives.

Les tâches de la commission sont les suivantes :

- Elle se forge une image de l'efficacité de la révision externe et de la révision interne ainsi que de leur coopération.
- Elle évalue le mode de fonctionnement du système de contrôle interne notamment en matière de gestion des risques et d'observation des normes qui régissent le fonctionnement de la banque.
- Elle révise de manière critique les comptes de la société ainsi que les comptes intermédiaires destinés à être

publiés.

- Elle évalue la performance et les honoraires de la révision externe et s'assure de son indépendance. Elle vérifie si le mandat de révision est compatible avec d'autres mandats de conseil.
- Elle n'effectue pas de contrôle mais se base sur les différents rapports émanant de la révision externe, de la révision interne et des différents services de la Banque. Elle donne des mandats spécifiques aux organes de révision.
- Elle informe semestriellement le Conseil d'administration du contenu de ses travaux.

La commission d'audit se réunit à intervalles réguliers, au moins quatre fois par année. La commission s'est réunie à 7 reprises en 2005.

### 3.7. INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

---

Le Conseil d'administration prend connaissance, à chaque séance, des résultats intermédiaires mis en regard du budget. Il est également informé de la situation des risques. Selon un programme annuel préétabli, il reçoit des informations sur les crédits les plus importants et sur l'état des différents portefeuilles-titres.

Une fois par année, il examine les objectifs sectoriels quantitatifs et qualitatifs impartis à tous les secteurs de la Banque.



## 4. DIRECTION

### 4.1. / 4.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Nationalité	Formation	Parcours	Autres activités
Bertrand Valley Directeur général Porrentruy	CH	Licence en droit  Brevet d'avocat	Etude d'avocat, Porrentruy  Banque Cantonale du Jura (1993)	Président de : - Centre Clos-Doubs SA, Saint-Ursanne - SDEJ (Société pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont  Administrateur de : - Coopérative de cautionnements des arts & métiers, Berthoud - Real Time Center SA, Berne
Philippe Jobé Membre de Direction & secrétaire du Conseil d'administration Responsable de la comptabilité Porrentruy	CH	Diplôme fédéral d'employé de banque	Diverses fonctions auprès de Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit, Bassecourt & Delémont  Banque Cantonale du Jura (1979)	Président de : - Promindus SA, Porrentruy
Daniel Jolidon Membre de Direction Secteur logistique & administratif Les Pommerats	CH	Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce	Banque Cantonale du Jura (1983)	Président du : - Comité d'organisation du Marché-concours national de Chevaux, Saignelégier

	Nationalité	Formation	Parcours	Autres activités
Martine Kohler Membre de Direction Secteur clientèle entreprises & crédits Bassecourt	CH	Licence ès sciences économiques	Diverses fonctions auprès du Crédit Suisse, Lausanne  Banque Cantonale du Jura (1991)	
Stéphane Piquerez Membre de Direction Secteur Marchés & réseau Porrentruy	CH	Licence ès sciences économiques	Assistant à l'Université de Lausanne  Banque Cantonale du Jura (1985)	Administrateur de : - Energie du Jura SA, Delémont - Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire, Le Noirmont

Aucun membre de la Direction n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de tiers. Si des membres de la Direction exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

#### 4.3. CONTRAT DE MANAGEMENT

La Banque Cantonale du Jura n'a pas conclu de contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques n'appartenant pas au groupe.

## 5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

### 5.1. CONTENU ET PROCÉDURE DE FIXATION DES RÉMUNÉRATIONS ET DES PROGRAMMES DE PARTICIPATION

Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes et des jetons de présence. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. Le Conseil d'administration est compétent pour la fixation des rétributions. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel

de la Banque Cantonale du Jura, pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins le montant minimum fixé dans le Règlement.

### 5.2. RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX MEMBRES EN EXERCICE DES ORGANES DIRIGEANTS

	Nombre de personnes	Montant global
- Conseil d'administration	11	CHF 251'250
- Direction	5	CHF 911'000

Par ailleurs, la banque a versé au Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque une somme de CHF 18'710.-, représentant la cotisation de l'employeur pour les administrateurs affiliés.

### 5.3. RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX ANCIENS MEMBRES DES ORGANES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été versée durant l'exercice sous revue à d'anciens membres du Conseil d'administration et de la Direction.

### 5.4. ATTRIBUTION D' ACTIONS DURANT L' EXERCICE

La BCJ n'a pas instauré de plan d'intéressement sous forme d'actions en faveur de ses dirigeants et cadres.

## 5.5. DÉTENTION D' ACTIONS (NOMBRE)

---

- Conseil d'administration	364
- Direction	97

## 5.6. OPTIONS

---

La BCJ n'a pas émis d'options sur ses propres actions.

## 5.7. HONORAIRES ET RÉMUNÉRATIONS ADDITIONNELS

---

La BCJ n'a pas versé d'honoraires ou de rémunération additionnels à l'un de ses dirigeants.

## 5.8. PRÊTS AUX ORGANES Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.13

---

	Nombre de personnes	Taux d'intérêts	Durée	Limite et utilisation	Garantie
Conseil d'administration	5	de 2,25 % à 3,40 %	<1 an à <10 ans	3'983'000.-	blanco/hypothécaire
Direction	4	de 2 % à 2,95 %	<1 an à <10 ans	1'727'000.-	hypothécaire

Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des conditions particulières. Les membres de la Direction ainsi que l'ensemble du personnel bénéficient d'un taux de faveur de 1% sur les avances accordées par la banque,

par rapport aux taux usuels pratiqués pour la clientèle, à l'exception des prêts fermes qui sont accordés aux mêmes taux qu'à la clientèle.

## 5.9. RÉMUNÉRATION GLOBALE LA PLUS ÉLEVÉE

---

En 2005, la rémunération la plus élevée versée à un membre du Conseil d'administration est de CHF 109'700.-.

## 6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

### 6.1. LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

La BCJ n'a pas de limitation dans ce domaine. Elle se conforme au Code des obligations.

### 6.2. QUORUM STATUTAIRE

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. Pour les élections, la majorité relative est déterminante au deuxième tour.

Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à l'élection des administrateurs nommés par l'Assemblée générale que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

Selon les statuts, la dissolution de la Banque peut être décidée par l'Assemblée générale réunissant les voix des trois quarts de la totalité du capital-actions après consultation du Conseil d'administration et avec l'approbation du Parlement.

### 6.3. CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration vingt jours au moins avant le jour de la réunion, par avis dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura. Cette convocation est également publiée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et dans les journaux suivants: Le Quotidien Jurassien, Le Franc-Montagnard, Le Temps, la Neue Zürcher Zeitung.

### 6.4. INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR

Les actionnaires peuvent demander d'inscrire des propositions à l'ordre du jour d'une Assemblée générale, par écrit et dans un délai de 45 jours avant l'Assemblée.

### 6.5. INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Le capital social de la BCJ n'est pas constitué d'actions nominatives. La Banque n'a par conséquent pas de registre des actionnaires. La convocation à l'Assemblée générale fixe le délai pour demander une carte d'entrée.



BCJ

## 7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Néant

## 8. ORGANE DE RÉVISION

### 8.1. DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION ET DURÉE DE LA FONCTION DU RÉVISEUR RESPONSABLE

La BCJ a confié le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, en 1997. M. Alex Astolfi est réviseur responsable depuis 2003.

8.2. HONORAIRES DES RÉVISEURS CHF 190'000.- HT

8.3. HONORAIRES ADDITIONNELS CHF 7'000.- HT

### 8.4. INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE

Notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA, est agréé par la Commission fédérale des banques. En ce sens, il remplit les exigences fixées. Le réviseur responsable rencontre régulièrement la Direction. De plus, il participe aux séances du Conseil d'administration et de la Commission d'audit qui traitent en particulier du rapport bancaire.

## 9. POLITIQUE D'INFORMATION

La BCJ adresse à ses actionnaires connus le rapport de gestion annuel. De plus, la BCJ possède un site internet sous [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch) qui diffuse toutes les informations communiquées à la presse. Toute personne intéressée peut s'inscrire sur la liste de diffusion pour recevoir nos communications par e-mail. Selon ses statuts, la BCJ publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires semestriels, avec l'ensemble des autres banques cantonales, dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce.



Etat-Major

Marketing - Communication - Relations publiques  
Marie-Laure Gschwind - Serge Voisard

# COMPTES ANNUELS



Secteur clientèle entreprises & crédits

**Porrentruy**

*Katia Pineau - Caroline Riat - Laetitia Hügli  
Jacques Frainier - Alain Jeannotat - Yves Meusy  
Céline Bandelier*



### Secteur logistique et administratif

---

**Administration clients**

Valérie Crelier - Vincent Roueche - Jean-Paul Franc - Cyrille Althaus - Myriam Babey  
Michel Chételat



# COMPTES ANNUELS

## COMPTE DE RESULTAT

(en CHF)

	Annexe :	2005	2004	Différence
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	5.1			
Produit des intérêts et des escomptes		46'703'172,82	48'060'607,72	-1'357'434,90
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		84'127,75	26'172,66	57'955,09
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		1'625'948,50	1'578'716,74	47'231,76
Charges d'intérêts		-19'979'055,56	-20'931'643,98	952'588,42
<b>Sous-total des opérations d'intérêts</b>		<b>28'434'193,51</b>	<b>28'733'853,14</b>	<b>-299'659,63</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>				
Produit des commissions sur les opérations de crédit		665'190,05	709'049,35	-43'859,30
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		7'953'592,02	7'178'315,73	775'276,29
Produit des commissions sur les autres prestations de service		924'694,02	721'734,61	202'959,41
Charges de commissions		-287'996,75	-329'724,74	41'727,99
<b>Sous-total des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>9'255'479,34</b>	<b>8'279'374,95</b>	<b>976'104,39</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	5.2	<b>3'089'686,12</b>	<b>2'134'901,99</b>	<b>954'784,13</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		257'324,45	6'901,35	250'423,10
Produit des participations		124'890,00	116'968,00	7'922,00
Résultat des immeubles		-21'361,25	-222'308,05	200'946,80
Autres produits ordinaires		1'310'356,34	1'204'649,33	105'707,01
Autres charges ordinaires		-468'711,00	-472'998,00	4'287,00
<b>Sous-total des autres résultats ordinaires</b>		<b>1'202'498,54</b>	<b>633'212,63</b>	<b>569'285,91</b>
<b>Résultat brut</b>		<b>41'981'857,51</b>	<b>39'781'342,71</b>	<b>2'200'514,80</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	5.3	-13'210'751,65	-11'960'355,99	-1'250'395,66
Autres charges d'exploitation	5.4	-10'423'080,78	-10'167'372,11	-255'708,67
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-23'633'832,43</b>	<b>-22'127'728,10</b>	<b>-1'506'104,33</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>18'348'025,08</b>	<b>17'653'614,61</b>	<b>694'410,47</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4 - 3.5	-851'172,65	-1'539'256,95	688'084,30
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.9	-5'950'267,02	-4'574'897,28	-1'375'369,74
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>11'546'585,41</b>	<b>11'539'460,38</b>	<b>7'125,03</b>
Produits extraordinaires	5.5	3'310'595,15	626'586,20	2'684'008,95
Charges extraordinaires (dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux)	5.5	-5'513'094,05	-6'623'536,50	1'110'442,45
Impôts	5.8	-3'701'830,00	-491'507,75	-3'210'322,25
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>5'642'256,51</b>	<b>5'051'002,33</b>	<b>591'254,18</b>

## BILAN AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

### ACTIFS

(en CHF)

Annexe :	2005	2004	Différence
Liquidités	34'381'744,45	39'373'508,84	-4'991'764,39
Créances résultant de papiers monétaires	37'254,90	255'316,87	-218'061,97
Créances sur les banques	102'496'387,89	74'494'097,84	28'002'290,05
Créances sur la clientèle 3.1	264'620'735,45	271'978'819,90	-7'358'084,45
Créances hypothécaires 3.1 - 3.6	1'244'916'193,76	1'221'926'689,45	22'989'504,31
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce 3.2	5'481'732,45	2'230'622,05	3'251'110,40
Immobilisations financières 3.2 - 3.6	69'964'089,00	57'333'973,00	12'630'116,00
Participations 3.2 - 3.3 - 3.4	3'316'812,00	3'332'302,30	-15'490,30
Immobilisations corporelles 3.4	12'579'000,00	13'365'000,00	-786'000,00
Comptes de régularisation	1'585'758,50	1'343'833,35	241'925,15
Autres actifs 3.5	6'024'083,87	6'488'510,80	-464'426,93
<b>Total des actifs</b>	<b>1'745'403'792,27</b>	<b>1'692'122'674,40</b>	<b>53'281'117,87</b>
Total des créances de rang subordonné	470'000,00	749'000,00	-279'000,00
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	35'992'281,50	36'192'661,95	-200'380,45
- dont créances sur le canton	35'182'281,50	35'103'661,95	78'619,55



Etat-Major

Comptabilité  
Jean-Claude Crelier  
Alain Mamie

## PASSIFS

(en CHF)

Annexe :	2005	2004	Différence
Engagements résultant de papiers monétaires	1'000,00	51'100,00	-50'100,00
Engagements envers les banques	185'328'352,69	227'283'151,61	-41'954'798,92
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	538'971'834,63	546'129'064,32	-7'157'229,69
Autres engagements envers la clientèle	610'059'410,46	487'485'662,98	122'573'747,48
Obligations de caisse	21'843'000,00	26'052'000,00	-4'209'000,00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8 179'000'000,00	196'000'000,00	-17'000'000,00
Comptes de régularisation	8'294'908,12	7'075'728,38	1'219'179,74
Autres passifs	3.5 14'882'389,01	13'379'278,65	1'503'110,36
Correctifs de valeurs et provisions	3.9 40'289'718,19	50'869'051,95	-10'579'333,76
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9 - 3.11 42'000'000,00	36'500'000,00	5'500'000,00
Capital social	3.10 - 3.11 45'000'000,00	45'000'000,00	0,00
Propres titres de participation	3.11 -22'762,00	-56'963,00	34'201,00
Autres réserves	3.11 67'289,75	58'204,60	9'085,15
Réserve légale générale	3.11 53'500'000,00	51'000'000,00	2'500'000,00
Bénéfice reporté	546'394,91	245'392,58	301'002,33
Résultat de l'exercice	5'642'256,51	5'051'002,33	591'254,18
<b>Total des passifs</b>	<b>1'745'403'792,27</b>	<b>1'692'122'674,40</b>	<b>53'281'117,87</b>
Total des engagements de rang subordonné	0,00	1'800'000,00	-1'800'000,00
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés (sans les prêts octroyés par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses)	98'162'218,40	41'687'933,28	56'474'285,12
- dont engagements envers le canton	96'994'836,35	40'461'625,23	56'533'211,12

## OPÉRATIONS HORS BILAN

(en CHF)

- engagements conditionnels	3.1 - 4.1	44'769'503,10	42'436'105,45	2'333'397,65
- engagements irrévocables	3.1	17'888'203,00	0,00	17'888'203,00
- engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3.1	3'000'000,00	3'000'000,00	0,00
- crédits par engagement	3.1 - 4.2	0,00	0,00	0,00
- instruments financiers dérivés (valeur nominale des contrats)	4.3	556'408'264,00	490'043'211,37	66'365'052,63
- valeurs de remplacement positives		1'706'054,69	559'336,92	1'146'717,77
- valeurs de remplacement négatives		4'836'360,75	6'698'006,21	-1'861'645,46
- opérations fiduciaires	4.4	60'121'660,50	7'642'015,50	52'479'645,00

**TABLEAU DE FINANCEMENT**

(en milliers de CHF)	2005			2004		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
Résultat de l'exercice	5'642			5'051		
Amortissements sur l'actif immobilisé	851			1'539		
Correctifs de valeurs et provisions	2'558	13'137		5'172	10'678	
Comptes de régularisation actifs		241		167		
Comptes de régularisation passifs		496			2'337	
Réserves pour risques bancaires généraux	5'500			6'500		
Dividende de l'exercice précédent		2'250			1'800	
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel</b>	<b>14'551</b>	<b>16'124</b>	<b>-1'573</b>	<b>18'429</b>	<b>14'815</b>	<b>3'614</b>
Propres titres de participation	311	277		531	344	
Autres réserves	9			45		
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>	<b>320</b>	<b>277</b>	<b>43</b>	<b>576</b>	<b>344</b>	<b>232</b>
Immobilisations corporelles	375	440			161	
Participations	15				5	
Valeurs immatérielles						
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>	<b>390</b>	<b>440</b>	<b>-50</b>	<b>0</b>	<b>166</b>	<b>-166</b>
- Engagements envers les banques (> 1 an)		24'000			27'000	
- Créances sur les banques (> 1 an)						
<b>Sub-total des opérations à moyen/long terme (&gt; 1 an)</b>		<b>24'000</b>	<b>-24'000</b>	<b>0</b>	<b>27'000</b>	<b>-27'000</b>
- Engagements envers les banques (< 1 an)		17'955		59'530		
- Créances sur les banques (< 1 an)		28'002			10'618	
<b>Sub-total des opérations à court terme (&lt;1 an)</b>		<b>45'957</b>	<b>-45'957</b>	<b>59'530</b>	<b>10'618</b>	<b>48'912</b>
<b>Opérations interbancaires</b>		<b>69'957</b>	<b>-69'957</b>	<b>59'530</b>	<b>37'618</b>	<b>21'912</b>
- Fonds d'épargne et de placements		7'157		8'092		
- Autres engagements envers la clientèle	122'574			18'277		
- Obligations de caisse		4'209			17'354	
- Créances hypothécaires		22'990			2'216	
- Créances sur la clientèle	7'358			38'439		
<b>Opérations de la clientèle</b>	<b>129'932</b>	<b>34'356</b>	<b>95'576</b>	<b>64'808</b>	<b>19'570</b>	<b>45'238</b>
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts		17'000			82'000	
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		3'251			51	
- Immobilisations financières		12'630		2'659		
<b>Opérations du marché des capitaux</b>	<b>0</b>	<b>32'881</b>	<b>-32'881</b>	<b>2'659</b>	<b>82'051</b>	<b>-79'392</b>
- Autres actifs	464			2'955		
- Autres passifs	3'218				1'881	
<b>Autres rubriques du bilan</b>	<b>3'682</b>	<b>0</b>	<b>3'682</b>	<b>2'955</b>	<b>1'881</b>	<b>1'074</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>	<b>133'614</b>	<b>137'194</b>	<b>-3'580</b>	<b>129'952</b>	<b>141'120</b>	<b>-11'168</b>
<b>Etat de liquidités</b>						
- Liquidités	4'992			7'362		
- Engagement résultant de papiers monétaires	218			51		
- Créances résultant de papiers monétaires		50		75		
<b>Modification de l'état de liquidités</b>	<b>5'210</b>	<b>50</b>	<b>5'160</b>	<b>7'488</b>	<b>0</b>	<b>7'488</b>
<b>Totaux</b>	<b>154'085</b>	<b>154'085</b>	<b>0</b>	<b>156'445</b>	<b>156'445</b>	<b>0</b>

# ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS



## Secteur logistique et administratif

---

### **Administration trafic des paiements**

Rachel Jobé Monnin - Emmanuel Fleury - Nadine Déboeuf  
Gisèle Sommer - Catherine Claude - Désiré Surgand

# ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

## 1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le siège social de la **BCJ** est à Porrentruy. La Banque est présente dans 11 localités jurassiennes, à savoir : Porrentruy, Alle, Boncourt, Courgenay, St-Ursanne, Delémont, Bassecourt, Courrendlin, Courroux, Saignelégier et Le Noirmont.

L'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élevait à la fin de l'exercice à 104,2 collaborateurs (exercice précédent : 104,6).

L'activité de la Banque, conformément à ses statuts, traite de toutes les opérations de crédits et de dépôts. Elle exerce son action essentiellement dans le Canton du Jura.

### OPÉRATIONS AU BILAN

Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus de la Banque. Les prêts et crédits sont octroyés en faveur des personnes privées, ainsi que des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique jurassien.

Pour son financement à long terme, la BCJ recourt aux différentes possibilités offertes par le marché. Elle est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantoniales Suisses et participe donc régulièrement aux emprunts émis par cet organisme.

La BCJ détient un portefeuille de titres dans le cadre de placements à moyen et long terme, enregistré dans les immobilisations financières. Il s'agit principalement de titres à taux d'intérêt fixe, pouvant être escomptés auprès de la BNS, ainsi que pour la mise ou la prise en pension de titres (REPO ou Reverse REPO).

La Banque gère le risque de taux de son bilan notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

### OPÉRATIONS DE NÉGOCE

La BCJ exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique en outre, pour son propre compte, un négoce de titres.

La BCJ privilégie les titres d'émetteurs de première qualité. Le négoce des matières premières et des marchandises ne fait pas partie de ses activités.

### OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que le négoce de titres pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque propose aussi des produits et des conseils dans le domaine de la bancassurance.

### GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques de crédit et de marché. Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence. Les positions relevant des opérations de négoce sont évaluées

quotidiennement. Au sein de la Direction, la responsabilité des opérations de négoce et celle du contrôle des risques sont attribuées à des secteurs différents.

#### a) Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en pratiquant une politique de diversification, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en matière d'octroi de crédits est centrée sur les risques et se caractérise par des filières de décisions courtes.

Son système de rating donne à la Banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des ratings et une communication régulière avec la clientèle permettent à la Banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture.

Pour l'évaluation des biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures. Les immeubles de types artisanal, industriel ou les objets particuliers, pour lesquels le financement bancaire dépasse CHF 1 million, font en principe l'objet d'une expertise externe. La « valeur vénale », sur laquelle est basée le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- Maison familiale, appartement en PPE, terrain à bâtir : valeur intrinsèque
- Immeuble locatif : valeur de rendement
- Immeuble commercial, hôtel, restaurant : valeur de rendement et valeur intrinsèque
- Immeuble artisanal ou industriel : valeur de rendement ou valeur intrinsèque
- Immeuble agricole : valeur licite selon LDFR
- Terrain : valeur de marché

La Banque a une bonne connaissance du marché immobilier dans le canton, ce qui lui permet d'apprécier la plausibilité des estimations retenues.

L'endettement est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette ainsi que de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties.

Des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillers pour traiter des questions de nature particulièrement complexe. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système moderne d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance prenant en compte l'ensemble des secteurs d'activité. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés trimestriellement.

Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque évalue les clients selon un système de rating comprenant 6 catégories. Ce système permet à la Banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

#### **b) Risques de taux**

Etant donné que la marge d'intérêt constitue la principale source de revenus de la Banque, cette dernière attache une grande importance aux risques de modification de taux, de manière à gérer au plus près le refinancement de ses opérations actives, en tenant compte aussi bien des conditions rémunératrices que de l'échelonnement des échéances. Les opérations de bilan sont pilotées et surveillées par le comité ALM, dans le cadre de limites fixées annuellement par le Conseil d'administration. Les risques sont notamment couverts par des instruments dérivés dont les contre-parties sont de première qualité.

La Banque dispose d'un logiciel moderne permettant de calculer mensuellement les situations de risques – sensibilité des fonds propres, durations - et de rendement. Elle bénéficie par ailleurs des services d'un institut spécialisé, Almafinjaeger.

#### **c) Autres risques de marché**

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participations et de devises, la Banque a institué un système de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles périodiques.

#### **d) Risques de liquidités**

Le comité ALM contrôle les risques de liquidités selon les dispositions légales en la matière.

#### **e) Risques opérationnels**

Les risques opérationnels représentent l'ensemble des vulnérabilités pouvant entraîner des pertes pour la banque (défaillances techniques ou humaines, dans les systèmes de contrôle interne, procédures inadéquates, événements externes, etc.). Afin de maîtriser ces risques, la Banque dispose d'un système de contrôle interne qui est régulièrement vérifié par la révision interne. Cette dernière rend compte de ses travaux au Conseil d'administration.

## **COMPLIANCE ET RISQUES JURIDIQUES**

Le service juridique contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours relatifs aux activités bancaires. Le service juridique veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

#### **a) Externalisation d'activité (outsourcing)**

Dans le domaine informatique, la BCJ utilise en premier lieu les services de RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, auquel elle sous-traite la plupart de ses opérations.

Compte tenu de l'évolution toujours plus complexe des opérations boursières et de ses dérivés, la banque a confié l'administration du service des titres à la Banque Cantonale Bernoise. Par cet outsourcing, la Banque veut maintenir une activité dans ce domaine en s'appuyant sur de hautes compétences reconnues.

Ces externalisations font l'objet d'un contrat de service détaillé, conformément aux directives de la Commission fédérale des banques. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de service sont tous soumis au secret bancaire.

#### **b) Système d'information**

Les organes supérieurs sont informés régulièrement sur le bilan, la situation de rentabilité, comprenant également les risques, et sur tout autre événement pouvant influencer la marche des affaires.



### Révision interne

*Gérald Crelier  
Fernand Montavon*

## 2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

### BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques, aux directives régissant l'établissement des comptes de la Commission fédérale des banques (CFB) ainsi qu'aux exigences du règlement de cotation de la Bourse suisse. La Banque publie ses comptes selon le principe de l'image fidèle, qui tiennent lieu également de comptes statutaires, moyennant quelques aménagements nécessaires édictés par la CFB. Elle ne publie pas de comptes consolidés, les participations majoritaires étant insignifiantes.

### SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Les opérations sont portées au bilan à la date de conclusion. La détermination du résultat est conforme à la durée de l'exercice.

### CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le bilan est valorisé au cours du jour de clôture. Le gain ou la perte réalisé est comptabilisé dans le compte de résultat des opérations de négoce.

#### Principaux cours de conversion utilisés lors du bouclage:

Monnaie	année en cours billets / devises	année précédente billets/devises
EURO	1.5275 / 1.5420	1.5125 / 1.5285
Dollars US	1.2900 / 1.3010	1.1075 / 1.1235
Livres sterling	2.2325 / 2.2375	2.1425 / 2.1540

### LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Les montants sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les correctifs de valeurs pour créances compromises figurent au passif du bilan. La partie non échue des escomptes sur les papiers monétaires ainsi que les agios et disagios des propres emprunts sont délimités sur la durée et comptabilisés sous « autres actifs » et/ou « autres passifs ».

### PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque les indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au

titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque les comptabilise directement à la rubrique correctifs de valeurs et provisions. Ce principe est également appliqué pour les intérêts compromis. Lorsque le paiement des intérêts est peu probable et, qu'en conséquence, la délimitation dans le temps devient inutile, la Banque renonce à la comptabilisation des intérêts.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur les créances amorties sont portés en diminution du besoin de provisions de l'année en cours.

Aucun correctif de valeur n'est constitué par la Banque sur les créances appartenant aux catégories A, B et C. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés fournies par les clients sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les crédits des catégories E et F sont compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels. Des correctifs de valeurs forfaitaires à hauteur de 7,5 % (augmenté durant l'exercice de 5 % à 7,5 % sur la base des taux effectifs de pertes durant les 5 dernières années) du montant des créances sont constitués pour les crédits de la catégorie D qui présente un risque latent de perte pour la Banque. Les prêts de cette catégorie ne font pas l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Les correctifs de valeurs sont calculés selon un schéma systématique et leurs modifications sont comptabilisées trimestriellement.

La Banque constitue également des provisions forfaitaires afin de couvrir le risque latent de certains secteurs économiques.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement, et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

### OPÉRATIONS DE PRÊTS ET EMPRUNTS DE TITRES

Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des prêts et emprunts de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris. Pour les opérations de mise et prise en pension, seuls les montants en argent qui sont échangés figurent au bilan à leur valeur nominale, si la partie cédante conserve économiquement son pouvoir de disposition. La couverture de la valeur de marché des titres reçus est contrôlée tous les jours. Le produit ou la charge d'intérêts est délimité sur la durée des transactions sous-jacentes.

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (Repurchase) et les acquisitions de titres assortis d'une obligation de revente (Reverse Repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti.



## **TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE**

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et corrigées à la date du bilan selon les cours du marché. Seuls des titres cotés sur des marchés officiels peuvent être acquis. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. La Banque ne calcule pas les frais de refinancement de ce portefeuille.

## **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Les titres de créances figurant sous cette rubrique sont détenus à long terme, c'est-à-dire en principe jusqu'à l'échéance. Le montant porté au bilan correspond à l'évaluation selon l'« accrual method ». Les agios et disagios correspondants sont délimités sur la durée restante et sont imputés au résultat des opérations d'intérêts. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont également comptabilisées sous la rubrique « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les titres de participation sont enregistrés aux prix d'acquisition. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé résultant de la comparaison du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente sont inscrits au bilan lors de l'acquisition à la valeur de rendement effectif ou théorique ajusté. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations nécessaires figurent sous la position « Autres charges ordinaires ».

## **PARTICIPATIONS**

Les participations jusqu'à CHF 20'000.- sont amorties totalement l'année de leur acquisition. Les plus importantes sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition compte tenu des amortissements nécessaires en cas d'évaluation inférieure.

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les machines, le mobilier et les installations sont amortis selon leur durée de vie économique. Les immeubles abritant totalement ou partiellement des locaux destinés à l'activité bancaire sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué d'un amortissement en fonction du degré de vétusté. Les amortissements sont effectués selon un plan s'étendant sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Une actualisation des valeurs comptables avec les durées de vies économiques effectives est calculée régulièrement. En cas d'écart, les amortissements sont adaptés par le compte « Amortissements sur l'actif immobilisé ».

### **Les durées de vies économiques suivantes sont utilisées:**

Immeubles à l'usage de la banque	max. 50 ans
Matériel informatique, machines et installations	max. 5 ans
Mobilier	max. 8 ans
Software	amortis l'année d'acquisition

## **VALEURS INCORPORELLES**

Le bilan de la Banque ne contient pas de valeurs incorporelles.

## **ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE**

Le personnel de la Banque Cantonale du Jura est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées comme charges de personnel.

## **IMPÔTS**

La Banque impute les impôts dans la période où le revenu est acquis. Les impôts dus au titre du bénéfice courant et du capital imposable sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « compte de régularisation ».

La BCJ paie des impôts cantonaux, communaux, ecclésiastiques et l'impôt fédéral direct.

## **ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

### **CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS**

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissous et portés au compte de résultat.

Les correctifs de valeurs forfaitaires pour risques de défaillance de même que les provisions destinées à la couverture des autres risques sont portés au passif du bilan à la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

### **PROPRES TITRES DE CRÉANCES ET DE PARTICIPATION**

Les propres titres de créances, obligations de caisse et titres du marché monétaire sont compensés avec les positions du passif correspondantes.

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont directement attribués aux « Autres réserves ».

### **RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX**

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents sur l'activité bancaire. Elles sont considérées comme fonds propres au sens de l'Ordonnance d'exécution de la Loi sur les banques.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Face aux risques de taux d'intérêts, la Banque traite des instruments dérivés. Les valeurs de remplacement sont comptabilisées sous autres actifs (valeurs positives) ou autres passifs (valeurs négatives). Les contrats ouverts, avec indication des montants des sous-jacents, sont présentés dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

### **Opérations de négoce**

Les instruments utilisés dans le cadre des opérations de négoce sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs du marché. Les résultats réalisés et non réalisés sont portés au compte de résultat des opérations de négoce.

### **Opérations de couverture**

Le résultat des dérivés que la Banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan pour gérer les risques de taux est attribué de façon identique aux opérations couvertes. L'écart entre les valeurs de remplacement positives et négatives est présenté dans le compte de compensation, c'est-à-dire sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Lorsque des contrats sont liquidés avant l'échéance, les gains et pertes réalisés sont délimités sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance prévue à l'origine du contrat.

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par des opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction initiale sont assimilées, pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

### **CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION**

La Banque a modifié ses principes sur les points suivants :

- la provision forfaitaire pour risques de défaillance, calculée sur les positions de rating D, a été augmentée de 5 % à 7,5 %. L'impact sur les comptes 2005 est de CHF 961'000.–;
- le degré de vétusté des immeubles abritant totalement ou partiellement des locaux destinés à l'activité bancaire a été augmenté de 1 % par année, dès 2005, et ne tient plus compte d'une valeur de rendement théorique. L'impact sur le volume des amortissements y relatifs est de CHF 174'000.–.



### **Secteur logistique et administratif**

#### **Administration crédits**

Raymond Queloz - Pascal Girardin - Daniel Orlando - Hubert Réart  
Nathalie Sajelschnik - Anne-Marie Favre

### 3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

(en milliers de CHF)

#### 3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	NATURE DES COUVERTURES			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
<b>PRÊTS</b>				
Créances sur la clientèle	25'832	22'409	216'379	264'620
<i>dont envers des Collectivités de droit public</i>			142'078	142'078
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	913'101			913'101
- immeubles commerciaux	90'965			90'965
- artisanat et industrie	143'871			143'871
- autres	96'980			96'980
<b>Total des prêts</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>1'270'749</b>	<b>22'409</b>	<b>216'379</b>	<b>1'509'537</b>
<b>Exercice précédent</b>	<b>1'255'794</b>	<b>21'873</b>	<b>216'239</b>	<b>1'493'906</b>
<b>HORS BILAN</b>				
Engagements conditionnels	131	2'154	42'485	44'770
Engagements irrévocables	17'888		0	17'888
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			3'000	3'000
Crédits par engagements			0	0
<b>Total hors bilan</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>18'019</b>	<b>2'154</b>	<b>45'485</b>	<b>65'658</b>
<b>Exercice précédent</b>	<b>50</b>	<b>1'674</b>	<b>43'712</b>	<b>45'436</b>
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
<b>PRÊTS COMPROMIS</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>104'436</b>	<b>71'709</b>	<b>32'727</b>	<b>32'727</b>
<b>Exercice précédent</b>	<b>120'303</b>	<b>78'126</b>	<b>42'177</b>	<b>42'177</b>

La diminution des créances, respectivement de la valeur estimée de réalisation des sûretés, provient de la liquidation d'anciens dossiers compromis.

### 3.2. RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

#### PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
- Titres de créance	2'461	0
- cotés	2'461	0
- non cotés	0	0
- Titres de participation	3'006	2'225
- Métaux précieux	15	6
<b>Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>5'482</b>	<b>2'231</b>

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Titres de participation	1'115	1'617	1'334	1'807
<i>dont participations qualifiées</i>	0	0	0	0
Titres de créance	63'407	48'318	64'987	50'619
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	63'407	48'318	64'987	50'619
Immeubles	5'442	7'399	5'442	7'399
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>69'964</b>	<b>57'334</b>	<b>71'763</b>	<b>59'825</b>
<i>dont titres admis au réescompte</i>				
<i>ou en nantissement par la banque d'émission</i>	46'224	38'170	-	-

#### PARTICIPATIONS

	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	44	44
sans valeur boursière	3'273	3'288
<b>Total des participations</b>	<b>3'317</b>	<b>3'332</b>

### 3.3. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

(réf. Gouvernance d'entreprise point 1.1.)

#### PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

SOCIÉTÉ :	CAPITAL-ACTIONS	POURCENTAGE DÉTENU
Promindus SA, Porrentruy, Société de promotion industrielle	CHF 500'000	100
Immobestate Inv. SA, Fribourg, Société immobilière	CHF 100'000	100
Centre Clos Doubs SA, Saint-Ursanne	CHF 100'000	100
SDEJ (Société pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont	CHF 2'000'000	50

Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

#### AUTRES PARTICIPATIONS

La Banque possède des participations minoritaires dans les sociétés communes aux banques cantonales suisses, dont les parts sont déterminées en fonction de l'importance des établissements membres :

- Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich
- Caleas SA, Zurich
- Swissca Holding SA, Berne
- Viseca Card SA, Zurich

La BCJ détient également des participations minoritaires dans les sociétés suivantes :

- Real-Time Center SA, Berne
- Coopérative de cautionnement pour les arts et métiers, Berthoud
- Energie du Jura SA, Delémont
- Coopérative suisse de cautionnement, Saint-Gall
- Régiotech SA, Porrentruy
- Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire, Le Noirmont
- Cofidep SA, Porrentruy
- Telekurs SA, Zurich

### 3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
<b>PARTICIPATIONS</b>							
Participations majoritaires	1'706	-1'706	0				0
Participations minoritaires	5'316	-1'984	3'332		-15		3'317
<b>Total des participations</b>	<b>7'022</b>	<b>-3'690</b>	<b>3'332</b>	<b>0</b>	<b>-15</b>	<b>0</b>	<b>3'317</b>
<b>IMMEUBLES</b>							
- immeubles à l'usage de la banque	12'011	-4'129	7'882			-189	7'693
- autres immeubles	7'373	-2'962	4'411		-375	-132	3'904
Autres immobilisations corporelles *	2'669	-1'597	1'072	440		-530	982
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>22'053</b>	<b>-8'688</b>	<b>13'365</b>	<b>440</b>	<b>-375</b>	<b>-851</b>	<b>12'579</b>
<b>Valeurs immatérielles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Valeur d'assurance incendie:	
- des immeubles (y.c. les immeubles figurant sous immobilisations financières, réf. 3.2)	37'570
- des autres immobilisations corporelles	12'250

\* selon durée de vie économique

La Banque n'a pas d'engagements de leasing.

Le montant des amortissements des immobilisations corporelles correspond aux amortissements planifiés.

### 3.5. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers (contrats pour propre compte)				
- portefeuilles destinés au négoce	76	76	95	90
- gestion du bilan	1'630	4'760	464	6'608
Compte de compensation	1'595	0	4'513	0
Impôts indirects	359	1'928	95	1'641
Comptes de règlement	0	7'734	10	4'419
Autres divers	2'364	384	1'312	621
<b>Total</b>	<b>6'024</b>	<b>14'882</b>	<b>6'489</b>	<b>13'379</b>

### 3.6.1. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Montant des créances hypothécaires affecté à la couverture exigée pour les emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses

	Valeur comptable	Engagements
- Exercice de référence	154'694	139'000
- Exercice précédent	162'566	131'000

Nantissement auprès de la BNS de titres détenus dans le portefeuille « Immobilisations financières »

	Valeur comptable	Limite	Engagements
- Exercice de référence	0	0	0
- Exercice précédent	14'062	10'000	0

Dépôt de couverture BNS pour opérations de pension de titres

	Valeur comptable	Limite	Engagements
- Exercice de référence	10'025	10'000	0
- Exercice précédent	0	0	0

### 3.6.2. OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE PENSION EFFECTUÉS AVEC DES TITRES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Prétentions découlant de la mise en gage de "cash" lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	50'000	0
Engagement découlant du "cash" reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	0	0
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	0	0
- dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0
Titres reçus en qualités de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	50'006	0
- dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie	0	0

### 3.7. ENGAGEMENTS ENVERS L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE (réf. page 58, point 5.3)

- Exercice de référence	8'008
- Exercice précédent	8'709

Le personnel de la Banque Cantonale du Jura est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. L'organisation, la gestion et le financement de cette Caisse sont régis par la Loi (LPP), les statuts et le règlement en vigueur. Il s'agit d'une caisse en primauté des cotisations au sens de la RPC 16. La banque a versé, en 2005, CHF 1 million au titre de réserve extraordinaire de cotisations avec renonciation à leur utilisation. Les cotisations sont comptabilisées comme charges de personnel.

L'affiliation à la Caisse de retraite est obligatoire pour tous les employés dont le salaire atteint le minimum LPP. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent le minimum LPP.

Tous les assurés ont droit aux prestations de retraite dès leur 62<sup>e</sup> anniversaire. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 60 ans. Le Fonds de prévoyance assure un pont AVS entre l'âge de la retraite et l'âge AVS.

### 3.8. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

	Exercice de référence	Exercice précédent
Taux variable 1999 / 2005 créances comptables à long terme	0	25'000
Taux variable 2003 / 2008 créances comptables à long terme	20'000	20'000
Taux variable 2003 / 2009 créances comptables à long terme	20'000	20'000
Emprunts auprès des établissements de lettres de gage	139'000	131'000
- taux moyen	3,59 %	4,12 %

Aperçu des échéances	<= 1 an	>1 an à <= 2 ans	>2 ans à <= 3 ans	>3 ans à <= 5 ans	>5 ans	Total
Exercice de référence	16'000	33'000	45'000	30'000	55'000	<b>179'000</b>
Exercice précédent	47'000	16'000	33'000	45'000	55'000	<b>196'000</b>



### 3.9. PRÉSENTATION DES CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS / RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisation conformes à leur but	Recouvre- ments, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	47'387	-12'761	478	9'559	-8'055	36'608
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	3'282	-176	0	596	-20	3'682
Autres provisions	200	-200	0	0	0	0
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan</b>	<b>50'869</b>	<b>-13'137</b>	<b>478</b>	<b>10'155</b>	<b>-8'075</b>	<b>40'290</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>36'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5'500</b>	<b>0</b>	<b>42'000</b>



#### Secteur clientèle entreprises & crédits

##### Saignelégier

Jacques Prétat - Corinne Farine - Josiane Boillat -  
Daniel Boillat - Pascal Siegenthaler

### 3.10. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DES DROITS DE VOTE

(réf. Gouvernance d'entreprise, points 1.2, 2.1 et 2.4)

Capital social	Valeur nominale totale	Nombre de titres de valeur nominale CHF 150 au porteur	Capital donnant droit au dividende
Exercice de référence	45'000	300'000	45'000
Exercice précédent	45'000	300'000	45'000

L'action est cotée à la SWX, sous le No ISIN 703 089. Dernière modification du capital-actions: 1997. Chaque action donne droit à une voix aux assemblées générales.

#### Capital autorisé ou conditionnel:

Selon l'art 6 des statuts, la Banque peut procéder à des augmentations de capital autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.

#### Représentation du Gouvernement cantonal:

Dans la mesure où aucun de ses membres n'est administrateur, le Gouvernement est invité à se faire représenter aux séances du Conseil d'administration. A ce titre, Monsieur **Gérald Schaller**, Ministre de la Justice et des Finances, représente le Gouvernement jurassien.

#### Art. 6 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura:

« Le Canton du Jura garantit les engagements de la banque dans la mesure où les fonds propres de cette dernière n'y suffisent pas. »

#### Propriétaires importants de capital

(sans changement par rapport à l'exercice précédent):

- Participation de la République et Canton du Jura (55,66 %) dont participation majoritaire légale (51 %).
- Participation de l'Union des Banques Cantonales Suisses (27 %) par ses membres, dont: Banque Cantonale de Zurich (7,6 %).



#### Secteur logistique et administratif

**Informatique**  
Pascal Breton  
Roland Frutiger

### 3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	Avant répartition du bénéfice	Après répartition du bénéfice
Capital social	45'000	
Réserve légale générale	51'000	
Réserves pour risques bancaires généraux	36'500	
Autres réserves	58	
Bénéfice de l'exercice	5'296	
moins propres titres de participation	-57	
<b>Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence</b>	<b>137'797</b>	
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-2'250	
Achats de propres titres de participation (au prix d'achat) *	-277	
Ventes de propres titres de participation (au prix d'achat) **	311	
Gain d'aliénation de propres titres de participation	9	
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	5'500	
Bénéfice de l'exercice de référence	5'642	
<b>Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence</b>	<b>146'732</b>	<b>144'482</b>
dont capital social	45'000	45'000
dont réserve légale générale	53'500	57'000
dont réserves pour risques bancaires généraux	42'000	42'000
dont autres réserves	67	67
dont résultat au bilan	6'189	439
moins propres titres de participation	-24	-24
<p>La réserve légale générale est soumise à des restrictions quant à sa distribution selon article 5 LB.</p>		
<b>PROPRES TITRES DE PARTICIPATION</b>		
	Nombre de titres	Prix moyen
Stock au 01.01.2005	233	
* Achats	838	330.60
** Ventes	-1'008	317.00
<b>Stock au 31.12.2005</b>	<b>63</b>	

### 3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS

	À VUE	DÉNONÇABLE	DURÉE D'ÉCHÉANCE			RÉSIDUELLE		TOTAL
			jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	+ 1 an à 5 ans	dans plus de 5 ans	immobilisé	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>								
Liquidités	34'382							34'382
Créances résultant de papiers monétaires	37							37
Créances sur les banques	3'640	63'825	35'031					102'496
Créances sur la clientèle	85'084	110'130	2'435	17'019	10'938	39'015		264'621
Créances hypothécaires	1'930	301'282	81'787	218'891	599'777	41'249		1'244'916
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	5'482							5'482
Immobilisations financières			1'505	7'582	42'282	12'038	6'557	69'964
<b>Total de l'actif circulant</b>								
<b>Exercice de référence</b>	<b>130'555</b>	<b>475'237</b>	<b>120'758</b>	<b>243'492</b>	<b>652'997</b>	<b>92'302</b>	<b>6'557</b>	<b>1'721'898</b>
<b>Exercice précédent</b>	<b>145'844</b>	<b>550'413</b>	<b>83'659</b>	<b>216'688</b>	<b>610'352</b>	<b>53'238</b>	<b>7'399</b>	<b>1'667'593</b>
<b>FONDS ÉTRANGERS</b>								
Engagements résultant de papiers monétaires	1							1
Engagements envers les banques	20'328		23'000	135'000	7'000			185'328
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		538'803	170					538'973
Autres engagements envers la clientèle	218'042	2'510	122'154	98'753	163'600	5'000		610'059
Obligations de caisse			1'525	4'091	15'080	1'147		21'843
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			11'000	5'000	128'000	35'000		179'000
<b>Total des fonds étrangers</b>								
<b>Exercice de référence</b>	<b>238'371</b>	<b>541'313</b>	<b>157'849</b>	<b>242'844</b>	<b>313'680</b>	<b>41'147</b>	<b>0</b>	<b>1'535'204</b>
<b>Exercice précédent</b>	<b>163'999</b>	<b>556'537</b>	<b>185'888</b>	<b>290'749</b>	<b>248'642</b>	<b>37'186</b>	<b>0</b>	<b>1'483'001</b>

### 3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES, AINSI QUE DES CRÉDITS AUX ORGANES

(réf. Gouvernance d'entreprise, point 5)

	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	1'500	789
Engagement envers des sociétés liées	91'327	64'929
Crédits aux organes	5'710	3'918

Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes et des jetons de présence. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. Le Conseil d'administration est compétent pour la fixation des rétributions. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura, pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins le montant minimum fixé dans le Règlement.

Les prestations fournies aux autres personnes liées (opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits, rémunération de dépôts) sont facturées aux mêmes tarifs que s'il s'agissait de parties tierces.

### 3.14. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

ACTIFS	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	34'382	0	38'871	503
Créances résultant de papiers monétaires	37		255	
Créances sur les banques	52'586	49'910	5'090	69'404
Créances sur la clientèle	264'463	158	271'755	224
Créances hypothécaires	1'244'916		1'221'927	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'696	3'786	1'010	1'221
Immobilisations financières	51'599	18'365	51'198	6'136
Autres postes de l'actif	23'506		24'529	
<b>Total des actifs</b>	<b>1'673'185</b>	<b>72'219</b>	<b>1'614'635</b>	<b>77'488</b>
<b>PASSIFS</b>				
Engagements envers les banques	157'241	28'087	171'824	55'459
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	509'282	29'690	520'055	26'074
Autres engagements envers la clientèle	602'869	7'190	482'220	5'266
Autres postes du passif	411'045		431'225	
<b>Total des passifs</b>	<b>1'680'437</b>	<b>64'967</b>	<b>1'605'324</b>	<b>86'799</b>

### 3.15. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPE DE PAYS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe occidentale	68'166	3.91	76'419	4.52
Autres	4'053	0.23	1'069	0.06
Suisse	1'673'185	95.86	1'614'635	95.42
<b>Total des actifs</b>	<b>1'745'404</b>	<b>100,00</b>	<b>1'692'123</b>	<b>100,00</b>

### 3.16. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES

	CHF	EURO	USD	Métaux précieux	Autres
<b>ACTIFS</b>					
Liquidités	32'746	1'590	27		19
Créances sur les banques	50'035	29'254	7'421	869	14'918
Créances sur la clientèle	258'129	27	91	6'367	7
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'184	816	1'089	14	378
Immobilisations financières	68'408	1'556			
Autres rubriques de l'actif	1'268'459				
<b>Total des positions portées à l'actif</b>	<b>1'680'961</b>	<b>33'243</b>	<b>8'628</b>	<b>7'250</b>	<b>15'322</b>
Prétention à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2'891	87	99	2'768	303
<b>Total des actifs</b>	<b>1'683'852</b>	<b>33'330</b>	<b>8'727</b>	<b>10'018</b>	<b>15'625</b>
<b>PASSIFS</b>					
Engagements envers les banques	178'884	3		6'367	74
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	537'926	1'046			
Autres engagements envers la clientèle	557'688	28'948	7'541	869	15'013
Autres rubriques du passif	411'045				
<b>Total des positions portées au passif</b>	<b>1'685'543</b>	<b>29'997</b>	<b>7'541</b>	<b>7'236</b>	<b>15'087</b>
Engagement de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	3'257	62	61	2'768	0
<b>Total des passifs</b>	<b>1'688'800</b>	<b>30'059</b>	<b>7'602</b>	<b>10'004</b>	<b>15'087</b>
<b>Position nette par devises</b>	<b>-4'948</b>	<b>3'271</b>	<b>1'125</b>	<b>14</b>	<b>538</b>

## 4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)

### 4.1. RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	2005	2004
Garanties irrévocables	44'217	40'632
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs	553	1'804
<b>Total</b>	<b>44'770</b>	<b>42'436</b>

### 4.2. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENTS

Engagements résultant de paiements différés	0	0
---	---	---

### 4.3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent	
	positives	negatives		positives	negatives		
Swaps sur taux d'intérêts				1'630	4'760	550'625	
Contrats à terme sur devises	6	6	247				
Contrats à terme sur métaux précieux	70	70	5'536				
<b>Total</b>							
	<b>Exercice de référence</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	<b>5'783</b>	<b>1'630</b>	<b>4'760</b>	<b>550'625</b>
	<b>Exercice précédent</b>	<b>95</b>	<b>90</b>	<b>5'515</b>	<b>464</b>	<b>6'608</b>	<b>484'528</b>

La banque n'a pas de contrat de netting.

### 4.4. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES PLACÉES AUPRÈS DE BANQUES TIERCES

Exercice de référence	CHF ou contre-valeur CHF	60'122
Exercice précédent	CHF ou contre-valeur CHF	7'642

## 5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers de CHF)

	2005	2004
<b>5.1. INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTE</b>	néant	néant
<b>5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE</b>		
Devises et métaux précieux	2'524	2'098
Titres	566	32
Instruments financiers dérivés	0	5
<b>Total</b>	<b>3'090</b>	<b>2'135</b>
<b>5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL</b>		
Organes de la banque (indemnités, frais et contribution à l'institution de prévoyance)	363	361
Appointements	9'465	9'299
Charges sociales	993	962
Contribution à l'institution de prévoyance, cotisation ordinaires	1'024	984
Contribution à l'institution de prévoyance, réserve extraordinaire de cotisations avec déclaration de renonciation à leur utilisation	1'000	0
Autres charges pour le personnel	366	354
<b>Total</b>	<b>13'211</b>	<b>11'960</b>
<b>5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Charges de locaux	842	924
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	5'320	4'788
Autres charges d'exploitation	4'261	4'455
<b>Total</b>	<b>10'423</b>	<b>10'167</b>



(en milliers de CHF)

	2005	2004
<b>5.5. CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES</b>		
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>5'513</b>	<b>6'624</b>
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>5'500</i>	<i>6'500</i>
<b>Produits extraordinaires</b>	<b>3'310</b>	<b>627</b>
<i>dont dissolution de provisions pour risques de défaillance devenues libres</i>	<i>3'300</i>	<i>0</i>

#### **5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (art. 665 et 665a CO)**

La Banque n'a pas procédé à des réévaluations au sein de l'actif immobilisé.



## Etat-Major

---

*Juridique - Financements spéciaux - Immobilier*

*Christian Frossard - Claude Babey*

*Frédéric Schneider - Laurence Choulat*

*Serge Piquerez - Ronald Cramatte*



PricewaterhouseCoopers SA  
Avenue C.-F. Ramuz 45  
Case postale 1172  
1001 Lausanne  
Téléphone +41 58 792 81 00  
Fax +41 58 792 81 10

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale des actionnaires de la  
Banque Cantonale du Jura  
Porrentruy

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe figurant aux pages 36 à 59) de la Banque Cantonale du Jura pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005. Les présents comptes annuels ont été établis selon l'article 69 du Règlement de cotation.



La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques. En outre, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

   
A Astolfi D Molleyres

Lausanne, le 13 mars 2006



BCJ



### Secteur marchés et réseau

*Gestion institutionnelle Delémont*  
Isabelle Frésard - Christophe Surdez



### Secteur clientèle entreprises & crédits

**Delémont**

Grégoire Boillat - Corinne Michel

Patrick Chapuis - Myriam Riou - Benoît Gigandet - Nadia Palamà Bigler - Florian Tschopp

# PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le compte de résultat de l'exercice 2005 présente un bénéfice de	CHF	5'642'256
Le report de l'exercice précédent s'élève à	CHF	546'395
Montant à disposition de l'Assemblée générale du 26 avril 2005	CHF	6'188'651

Le Conseil d'administration propose de répartir ce montant comme suit:

<u>Attribution à la réserve légale générale</u>	CHF	<u>3'500'000</u>
<u>Dividende de 5 % par action de nominal CHF 150.-</u>	CHF	<u>2'250'000</u>
<u>Report à nouveau</u>	CHF	<u>438'651</u>

En fonction de cette répartition et de la dotation aux réserves pour risques bancaires généraux, les fonds propres de la Banque atteindront 144,5 millions de francs (+ CHF 9 millions). Le taux de couverture des fonds propres exigibles, selon la Loi fédérale sur les banques, se monte à 198 %.

Ces bons résultats témoignent de la confiance de nos clients dont le nombre augmente d'année en année. Ces chiffres sont aussi le reflet du très bon travail réalisé par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Banque. Nous profitons de cette occasion pour les en remercier chaleureusement.

Porrentruy, le 13 mars 2006

Au nom du Conseil d'administration



Le Président  
Paul-André Sanglard



### Secteur logistique et administratif

---

**Organisation**

Christine Pape - Alain Varé - Nicolas Sticchi - Sylviane Salomon - Valérie Horger - Maryline Nicoulin



### Secteur logistique et administratif

---

**Service interne**

Raymond Lachat - Michel Schaffner - Thierry Chételat - Denis Ackermann

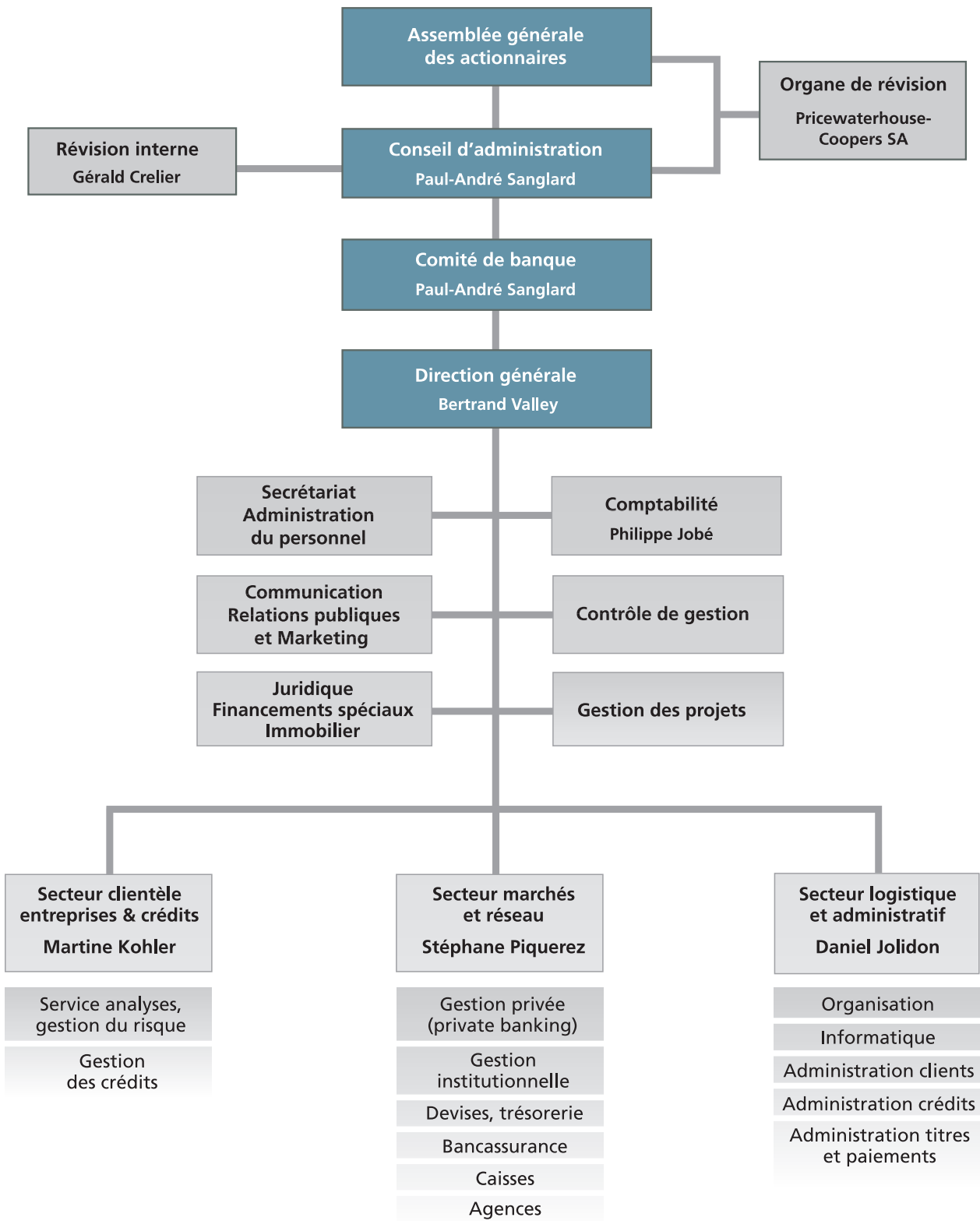
# ORGANISATION DE LA BANQUE



## Apprentis

*Nadia Maître - Charlène Boillat  
Nelida Oanes - Martin Braichet  
Olivier Lapaire*

# ORGANIGRAMME





# DIRECTION ET CADRES

## **DIRECTION**

---

### **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

---

Bertrand Valley

### **MEMBRES DE DIRECTION**

---

Philippe Jobé  
Daniel Jolidon  
Martine Kohler  
Stéphane Piquerez

## **CADRES**

---

### **RESPONSABLES DE SUCCURSALES**

---

Benoît Gigandet, Delémont  
Yves Meusy, Porrentruy  
Jacques Prétat, Saignelégier

### **FONDÉS DE POUVOIR**

---

Cyrille Althaus  
Daniel Boillat  
Francis Bortoli  
Patrick Chapuis  
Ronald Cramatte  
Jean-Marc Farine  
Jacques Frainier  
Christian Frossard  
Emmanuel Guélat  
Alain Jeannotat  
Jean Kempf  
André Lovis  
Philippe Martinoli  
Yvan Missana (dès le 01.01.2006)  
Stéphane Ramseyer  
Hubert Rérat  
Serge Ribeaud  
Christophe Surdez  
Nathalie Tissier  
Florian Tschopp  
Claude Vanhouteghem  
Alain Varé  
Serge Voisard  
Franz Wiedemann

### **MANDATAIRES COMMERCIAUX**

---

Christian Caillet  
Michel Chételat  
Emmanuel Fleury  
Roland Frutiger  
Alain Mamie  
Michel Simon  
Rémy Turberg

# ADRESSES



## SIÈGE :

### 2900 PORRENTUUY

Rue de la Chaumont 10  
Tél. 032 465 13 01  
Fax 032 465 14 95  
E-mail: [bcj@bcj.ch](mailto:bcj@bcj.ch)  
Internet : [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch)

## SUCCURSALES :

### 2900 PORRENTUUY

Rue des Malvoisins 23  
Tél. 032 465 13 01  
Fax 032 465 14 91

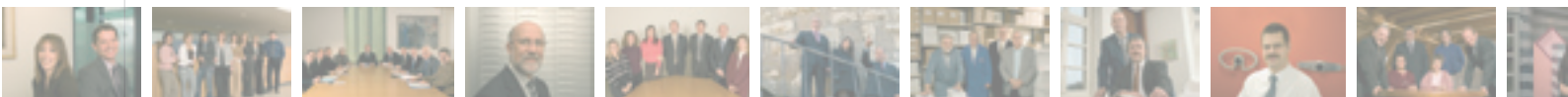
### 2800 DELÉMONT

Place de la Poste 2  
Tél. 032 421 15 01  
Fax 032 421 15 99

### 2350 SAIGNELÉGIER

Place du 23-Juin 1  
Tél. 032 952 16 01  
Fax 032 952 16 99

# AGENCES



### 2942 ALLE

Eric Fleury  
Jean-Marc Hofmann  
(dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006)  
Rue de l'Eglise 3  
Tél. 032 465 14 70  
Fax 032 465 14 71

### 2854 BASSECOURT

Serge Vauclair  
Rue des Grands-Prés 2  
Tél. 032 421 15 70  
Fax 032 421 15 71

### 2926 BONCOURT

Olivier Henzelin  
Route de France 3  
Tél. 032 465 14 72  
Fax 032 465 14 73

### 2950 COURGENAY

Karine Pose-Gaignat  
Route de Courtemblin 3  
Tél. 032 465 14 74  
Fax 032 465 14 75

### 2830 COURRENDLIN

Georges Froidevaux  
Rue du 23-Juin 42  
Tél. 032 421 15 72  
Fax 032 421 15 73

### 2822 COURROUX

André Zürcher  
Rue du 23-Juin 42  
Tél. 032 421 15 74  
Fax 032 421 15 75

### 2800 DELÉMONT

André Zürcher  
Place de la Liberté 2  
Tél. 032 421 15 76  
Fax 032 421 15 77

### 2340 LE NOIRMONT

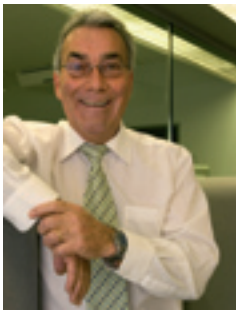
Sébastien Moser  
Rue du Doubs 1  
Tél. 032 952 16 70  
Fax 032 952 16 71

### 2882 ST-URSANNE

Jacques Imber  
Rue du 23-Juin 28  
Tél. 032 465 14 76  
Fax 032 465 14 77



Agence de Courgenay  
Karine Pose-Gaignat



Agence d'Alle  
Eric Fleury

Agences de Delémont-Ville et Courroux  
André Zürcher



Agence de Courrendlin  
Georges Froidevaux



Agence de Boncourt  
Olivier Henzelin



Agence de Saint-Ursanne  
Jacques Imber



Agence du Noirmont  
Sébastien Moser



Agence de Bassecourt  
Lydia Georgy  
Serge Vauclair



BCJ

## IMPRESSUM

---

PHOTOGRAPHIES :

Jacques Bélat, Porrentruy

PAGE DE COUVERTURE :

Création graphique de Ivan Brahier, Delémont

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :

Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont

IMPRESSION :

Imprimerie du Démocrate SA, Delémont

